

UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE

U.F.R. S.S.A.

Unité de Formation et de Recherche  
Sciences Sociales et Administration



**MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION ETHNOLOGIE, PREHISTOIRE,  
ETHNOMUSICOLOGIE**

**2009/2010**

Brochure gratuite

Université Paris Ouest Nanterre la Défense- Bâtiment D  
200 avenue de la République – 92001 Nanterre cedex  
<http://www.u-paris10.fr>

# PRESENTATION DE LA FORMATION

## ➤ Direction de l'UFR

Bernard Bazin                                      [bbazin@u-paris10.fr](mailto:bbazin@u-paris10.fr)                                      ☎ 4795                                      Bureau D111

## ➤ Directeur du département

Virginie Milliot                                      [virginie.milliot@free.fr](mailto:virginie.milliot@free.fr)                                      ☎ 7524                                      Bureau C108

## ➤ Responsable de l'ensemble du master

Laurence Caillet    [laurence.caillet@mae.u-paris10.fr](mailto:laurence.caillet@mae.u-paris10.fr)

Responsable du master 1 : Despina Liolios                                      [despina.liolios@mae.u-paris10.fr](mailto:despina.liolios@mae.u-paris10.fr)

Responsable du master 2 : Laurence Caillet                                      [laurence.caillet@mae.u-paris10.fr](mailto:laurence.caillet@mae.u-paris10.fr)

## ➤ Secrétariat Master

Sabrina ZITOUT                                      ☎ 7762                                      Bureau C110

☎ fax : 7750

Site Web : <http://www.ethnologie-nanterre.fr/>

## ◀ ORGANIGRAMME DE L'UFR S.S.A ▶.

EQUIPE DE DIRECTION DE L'UFR					
<b>DIRECTEUR</b>			<b>SECRETARIAT DE DIRECTION</b>		
B. BAZIN	Bureau D211D	Poste 4795	V. BOUMENDIL	Bureau D211C	Poste 5605
<b>DIRECTRICES AJOINTES</b>			<b>CHARGÉE DES EXAMENS – LOGISTIQUE</b>		
D. DYREK KEVONIAN	Bureau D208	Poste 4070	F. PETITJEAN	Bureau D203	Poste 7568
P. GERVAIS LAMBONY	Bureau D311	Poste 5848	<b>GESTION DU BUDGET</b>		
<b>COORDINATRICE DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUES</b>			J. JEANNE ROSE.	Bureau D211 A	Poste 7588
C. PERROT	Bureau D109	Poste 7091	PILLARD	Bureau D211 A	Poste 5994
<b>RESPONSABLE ADMINISTRATIF</b>			<b>GESTION DES ENSEIGNANTS</b>		
N. VILLARD	Bureau D211 E	Poste 4714	S. BEN SALEM	Bureau D210	Poste 7574
<b>RESPONSABLE ADMINISTRATIF ADJOINT</b>			A.M. AMSELLEM	Bureau D210	Poste 7526
E. CAVA-JOLY	Bureau D211 B	Poste 5837	<b>GESTION DES EMPLOIS DU TEMPS</b>		
<b>REPROGRAPHIE-COURRIER</b>			M. KONE	Bureau D210	Poste 7544
X	Bureau D204	Poste 4050			

## **Enseignants permanents au département**

ATLANI DUAULT Laetitia, Maître de conférences (anthropologie du développement)  
AUGUSTINS Georges, Professeur, ethnologie (Europe).  
BEAUDET Jean-Michel, Maître de conférences, ethnomusicologie (Amérique, Océanie).  
BOËDA Éric, Professeur, préhistoire (technologie lithique).  
CAILLET-TCHANG Laurence, Professeur, ethnologie (Asie).  
CAMELIN Sylvaine, Maître de conférences, ethnologie (Monde arabe).  
ERIKSON Philippe, Maître de conférences, ethnologie (Amérique).  
FORMOSO Bernard, Professeur, ethnologie (Asie du Sud-est).  
GARINE-WICHATITSKY, Éric, Maître de conférences (Afrique).  
HEINZ, Monica, Maître de conférences, ethnologie (Europe).  
KYBURZ Olivier, Maître de conférences, ethnologie (Afrique).  
LIOLIOS Despina, Maître de conférences, préhistoire (épistémologie, technologie osseuse).  
MILLIOT Virginie, Maître de conférences, ethnologie (Europe, anthropologie urbaine).  
PERLÈS Catherine, Professeur, préhistoire.  
PION Patrick, Maître de conférences, protohistoire (technologie métallurgique).  
PREVOT Nicolas, Maître de conférences, ethnomusicologie (Inde).  
ROVSING-OLSEN Miriam, Maître de conférences, ethnomusicologie (Maghreb)

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2009-2010

## PREMIER SEMESTRE

- **Rentrée universitaire** : Lundi 05 octobre 2009
- **Vacances de Noël** : Du samedi 19 décembre 2009  
au lundi 04 janvier 2010 au matin
- **Fin des enseignements** : Samedi 16 janvier 2010
- **Semaine banalisée** : Du lundi 18 au samedi 23 janvier 2010
- **Examens** : Du lundi 25 janvier au samedi 07 février 2010

## DEUXIEME SEMESTRE

- **Reprise des cours** : Lundi 08 février 2010
- **Vacances d'hiver** : Du samedi 27 février 2010  
au lundi 08 mars 2010
- **Vacances de printemps** : Du samedi 17 avril 2010  
au lundi 03 mai 2010
- **Fin des enseignements** : Samedi 29 mai 2010
- **Semaine banalisée** : Du mardi 30 mai au samedi 5 juin 2010
- **Examens** : Du lundi 7 juin au samedi 19 juin 2010
- **Jury de la première session** : Du lundi 28 juin au vendredi 2 juillet 2010

**Examens de la session de septembre : du mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010 au samedi 18 septembre 2010**

## DIVISION DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

- **SERVICE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES**      **Bâtiment A**
- **SERVICE DES DIPLOMES**      **Bâtiment A – 2<sup>ème</sup> étage**
- **SERVICE DES BOURSES**      **Bâtiment -RDC-Salle E01**
- **SERVICE GENERAL DES ETUDIANTS ETRANGERS**      **Bâtiment A – 1<sup>er</sup> étage**
- **TUTORAT**      **Bâtiment E**  
**Rez-de-chaussée**
- **SERVICE HANDICAPS ET ACCESSABILITES**      **Bâtiment DD.R05**

### Services en relation avec la division des études et de la vie étudiante

- **CACIOPE (Centre d'accompagnement, de Conseil, D'Information et d'Orientation sur les Parcours Personnalisés des Etudiants.**      **Bâtiment E – Salle 14**
- **SERVICE MEDICAL**      **Bâtiment E – Salle 05**
- **ASSISTANTES SOCIALES DU CROUS**      **Bâtiment C – Salle C20**
- **SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES**      **Bâtiment A –Salle 107A**

# PRESENTATION DE LA REFORME LMD

## SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES

Schéma des études supérieures  
à l'issue de la réforme « L-M-D »

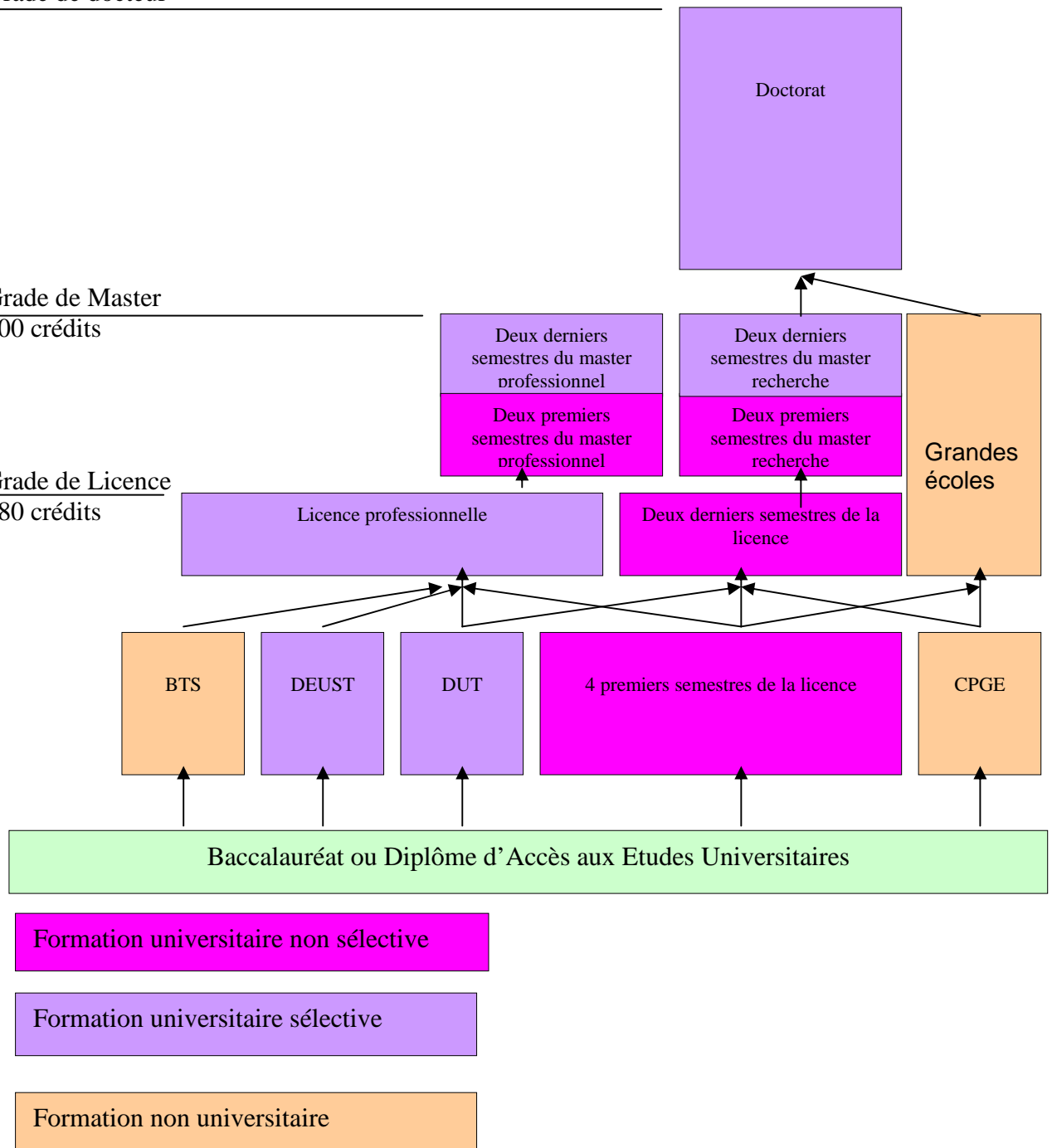
Grade de docteur

Grade de Master

300 crédits

Grade de Licence

180 crédits



## **Ambition de l'ethnologie**

L'ambition de l'ethnologie est d'étudier les sociétés humaines et leurs cultures dans toute leur diversité, à la fois spatiale et temporelle (depuis les sociétés de la préhistoire jusqu'aux sociétés contemporaines). L'objectif est, à partir de la masse confuse des faits, de dégager un ordre qui leur est sous-jacent.

L'enseignement est donné par des ethnologues, des préhistoriens, des ethnomusicologues et des spécialistes réputés de leur domaine, ayant tous une solide expérience de terrain. Cet enseignement présente les acquis de la théorie et de la méthode anthropologique dans une perspective à la fois unitaire et pluridisciplinaire, ainsi que des vues d'ensemble sur des sociétés particulières choisies parmi celles des cinq continents.

## **Objectifs de la formation**

La formation en M1 permet aux étudiants d'acquérir des connaissances disciplinaires de fond et de forme. L'étude des domaines régionaux constituant l'une des spécificités de l'ethnologie, l'étudiant se forme à la connaissance d'une aire régionale (Afrique, Amérique, Monde arabe, Europe, Asie du Sud-est, Sous-continent indien, Extrême orient). Parallèlement, l'étudiant acquiert des connaissances méthodologiques tant générales (construction d'une problématique, élaboration d'une bibliographie critique sur un sujet donné, rédaction d'un mémoire...) que plus spécifique à l'ethnologie (analyse de matériaux de terrain, analyse de réseaux, anthropologie linguistique, ...)

Elle permet également l'approfondissement des connaissances dans les domaines de l'ethnomusicologie et de la préhistoire pour les étudiants qui se destinent aux études spécialisées du master dans ces deux disciplines.

En M1, les objectifs d'apprentissage comprennent la mise en acte des techniques de recherche documentaire, de l'analyse critique de textes, de la synthèse de leur argument, en vue de la construction d'un objet de recherche personnel. Dans un second temps, l'accent est mis sur la mobilisation de ces savoirs dans l'analyse d'un corpus de données (bibliographiques, ethnographiques, matériaux sonores, collections archéologiques selon les spécialités) et de sa restitution sous une forme permettant l'évaluation et la critique.

En M2 (Etudes spécialisées en ethnologie, anthropologie des dynamiques sociales et du développement, ethnomusicologie et anthropologie de la danse et préhistoire) la formation est recentrée sur l'épistémologie des sciences sociales et permet de parfaire les connaissances disciplinaires dans chacune des trois disciplines. L'accent est mis sur la méthodologie, les connaissances linguistiques, la préparation au terrain, la formation à l'écriture d'un travail de recherche ou d'un rapport de stage.

## A. Conditions d'accès au Master

**Les candidatures en Master** doivent être déposées sur le site Sésame de l'Université Paris Ouest [http://www.u-paris10.fr/79836520/0/fiche\\_pagelibre/&RH=FR&RF=FOR\\_INS](http://www.u-paris10.fr/79836520/0/fiche_pagelibre/&RH=FR&RF=FOR_INS)

**L'inscription en Master 1** n'est possible que sur présentation du diplôme de Licence.

1. Sont admis de plein droit à s'inscrire en Master d'Ethnologie les étudiants titulaires d'une Licence d'Ethnologie.

2. Les étudiants titulaires d'une autre licence ou d'un diplôme de niveau équivalent pourront, à titre individuel, être autorisés à s'inscrire en Master par décision du Président de l'Université, sur avis favorable de la commission pédagogique. Se renseigner au Service des Inscriptions administratives (A 117) ou au Service Général d'Accueil des Etudiants Etrangers (A 104).

L'inscription au parcours *Anthropologie des dynamiques sociales et du développement* est sélective (contact Laetitia Atlani Duault : [laetitiaatlani@wanadoo.fr](mailto:laetitiaatlani@wanadoo.fr)) date limite de dépôt des dossiers 05.09. 2009)

**Modalités d'inscription** : Les candidats admis en Master doivent s'inscrire administrativement auprès du service des inscriptions de l'université Paris Ouest selon les modalités indiquées par le secrétariat.

Les inscriptions pédagogiques seront effectuées selon les dates et modalités définies par le secrétariat du Département.

**L'inscription en Master 2** est sélective pour tous les parcours (responsable du suivi pédagogique : Christiane Grin, [christiane.grin@mae.u-paris10.fr](mailto:christiane.grin@mae.u-paris10.fr))

**Candidature en Master 2** : Peuvent être candidats en M2, tous les étudiants ayant validé un M1 en ethnologie ou dans une discipline connexe.

Un entretien personnalisé avec un directeur de filière, membre du jury d'admission pourra être demandé aux candidats.

Pour l'accès au parcours EMAD (ethnomusicologie et anthropologie de la danse), cohabilité avec l'Université de Clermont-Ferrand II, les étudiants de Paris Ouest devront se conformer aux mêmes règles que pour les autres parcours, tandis que l'Université de Clermont-Ferrand effectuera sa propre sélection.

**Modalités d'inscription** : Les candidats admis en Master 2 doivent s'inscrire administrativement auprès du service des inscriptions de l'université Paris Ouest, selon les modalités indiquées par le secrétariat.

**Attention** : une fois inscrit, l'étudiant ne pourra pas changer de spécialité.

## B. Cursus

En Master 1, les étudiants sont tenus :

1. De suivre les deux enseignements du tronc commun : « Construction de l'objet » et Problématiques anthropologiques et controverses » (CM et TD) ou, pour les préhistorien « Hommes et Objets ». La validation de ces deux EC consistera en un oral (une vingtaine de minutes par étudiants, devant un jury composé de deux enseignants) lié à des questions transversales. Les diverses questions seront proposées dès le début de l'année (avec une bibliographie à étudier) puis tirées au sort le jour de l'examen.

2. De suivre deux enseignements thématiques sur chacun des deux semestres.

3. De suivre deux enseignements régionaux ou de spécialisation sur chacun des deux semestres.

4. De suivre deux enseignements transversaux sur chacun des deux semestres.

5. De suivre un séminaire de domaine — la note de ce séminaire est attribuée à chaque semestre. Au premier semestre, l'étudiant présentera une bibliographie critique relative à son sujet de mémoire afin de valider l'UE d'initiation au travail de recherche. Au deuxième semestre, la validation de l'UE d'initiation au travail de recherche repose sur le mémoire. En effet, l'étudiant se doit de préparer et de rédiger **un mémoire substantiel** (environ 40 pages) portant sur un sujet du domaine retenu. Il choisit pour cela un directeur de mémoire parmi les enseignants et chercheurs figurant sur la liste arrêtée au Département. Le mémoire de M1 pourra être poursuivi en M2.

6. De choisir, parmi les enseignants ou les chercheurs, un tuteur intéressé par leur travail et susceptible de les aider, ceci **en concertation avec le directeur du mémoire**. Le sujet du mémoire, le choix du directeur et du tuteur est soumis à l'agrément du responsable du Master.

**En Master 2, pour l'ensemble des options, l'organisation du cursus est la suivante :**

***Enseignements obligatoires, comportant dans tous les cas :***

- a) le séminaire de l'option
- b) un enseignement commun à l'ensemble des parcours recherche : *Questions d'épistémologie et de méthodologie*
- c) un ou plusieurs autres enseignements au choix

***Enseignements au choix,***

Ces enseignements sont soit des cours ou des séminaires propres à l'enseignement du Master 2 (voir liste récapitulative des enseignements proposés *infra*), soit des cours ou des séminaires extérieurs à cet enseignement.

En cas de chevauchement entre un séminaire au choix et les enseignements obligatoires, la priorité absolue revient à ces derniers.

### **Programmes d'échanges SOCRATES**

Les étudiants étrangers qui suivent des cours dans le cadre du programme d'échanges SOCRATES doivent valider 60 ECTS (European Credit Transfer System) pour obtenir leur diplôme de Master, dont 30 pour le mémoire. Le nombre d'ECTS affecté aux EC est mentionné dans les tableaux des enseignements joints. Les enseignements facultatifs ne sont pas pris en compte dans le décompte.

## **C. Spécialités et parcours**

Deux spécialités sont proposées dans le master

La spécialité 1 « ethnologie et préhistoire » comprend trois parcours :

- |            |   |
|------------|---|
| Parcours 1 | Ethnologie générale (responsable : Laurence Caillet)  |
| Parcours 2 | Anthropologie des dynamiques sociales et du développement (responsable : Lætitia Atlani-Duault) |
| Parcours 3 | Préhistoire (responsable : Catherine Perlès)  |

La spécialité 2 « ethnomusicologie et anthropologie de la danse » comprend deux parcours :

- |            |  |
|------------|--|
| Parcours 4 | Ethnomusicologie et anthropologie de la danse, (EMAD voie recherche). Responsable à l'Université Paris Ouest : Miriam Roving Olsen       |
| Parcours 5 | Ethnomusicologie et anthropologie de la danse, (EMAD voie professionnelle). Responsable à l'Université Paris Ouest : Miriam Roving Olsen |

## **COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT**

Conventions d'échange inter-universitaires :

Le Département d'ethnologie de l'université Paris Ouest a passé des accords avec d'autres départements d'ethnologie d'autres universités européennes qui permettent la validation d'une partie des enseignements de Master proposés par l'institution partenaire dans l'université où l'étudiant est régulièrement inscrit

Ces départements sont :

- *Department of Anthropology*, Université de Durham (Grande-Bretagne)
- *Departamento de Antropologia*, Instituto Superior das Ciências do Trabalho e da Empresa (ISCTE), Lisbonne (Portugal).
- *Departamento de Sociologia*, Université d'Évora (Portugal).
- *Department of Anthropology*, Bergen University, Oslo (Norvège).
- *Faculty of Social Cultural Sciences*, Vrije Universiteit, Amsterdam (Pays-Bas).

Pour tous renseignements sur les enseignements prodigués dans ces différentes institutions, et sur les tables d'équivalence entre les programmes, s'adresser au directeur du département.

Le parcours *Anthropologie des dynamiques sociales et du développement* s'effectue au sein d'un réseau européen associant Paris Ouest aux universités suivantes :

- Université libre de Bruxelles : Master en anthropologie « Finalité spécialisée : anthropologie des dynamiques sociales dans les contextes de développement »
- Uppsala Universitet : Master of Humanities in Cultural Anthropology
- Université de Provence : Spécialité du Master Recherche en Anthropologie: « Dynamique du changement social et du développement »
- Universiteit Leiden/African Studies Centre : Research Master in African Studies
- Katholieke Universiteit Leuven : Master of Social and Cultural Anthropology
- Université catholique de Louvain : Master en anthropologie « Finalité spécialisée: sociologie-anthropologie, interculturalité & développement »

<b>ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS AUTORISÉS À DIRIGER UN MÉMOIRE DE MASTER AU DÉPARTEMENT D'ETHNOLOGIE</b>
---

ATLANI-DUAULT Laetitia	maître de conférences (Paris Ouest) Ethnologie, pays post-soviétiques
AUBIN Françoise	directeur de recherches (CNRS) Ethnologie, Etudes mongoles et sibériennes
AUDOUZE Françoise	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
AUGUSTINS Georges	professeur (université Paris Ouest) Ethnologie, Europe
BAHUCHET Serge	directeur de recherches (CNRS), Ethnologie, Afrique
BAPTANDIER Brigitte	directeur de recherches (CNRS) Ethnologie, Chine
BINDER Didier	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
BLONDEAU Anne-Marie	directeur d'études (EPHE, V <sup>e</sup> section) Ethnologie, Népal - Tibet
BLANCHY Sophie	directeur de recherches (CNRS) Ethnologie, Madagascar, Comores
BODU Pierre	chargé de recherches (CNRS), préhistoire
BOËDA Éric	professeur (Paris Ouest) Préhistoire
BONNET Doris	directeur de recherches (IRD) Anthropologie médicale
BOUILLIER Véronique	directeur de recherches (CNRS), Ethnologie, Népal
BRETON Alain	directeur de recherches (CNRS) Ethnologie, Méso-Amérique
CAILLET Laurence	professeur (Paris Ouest) Ethnologue, Japon
CAMELIN Sylvaine	maître de conférences (Paris Ouest), Ethnologue, Monde Arabe
CAPONE Stéfania	chargée de recherche (CNRS), Ethnologue, Brésil
CASAJUS Dominique	directeur de recherches (CNRS) Ethnologue, Afrique
CHAUMEIL Jean-Pierre	directeur de recherches (CNRS), Ethnologue, Amazonie
CLÉMENTIN-OJHA Catherine	directeur d'études (EHESS), Ethnologue, Inde
COUROUCLI Maria	directrice de recherche (CNRS), Europe, Balkans
DEHOUE Danièle	directrice d'études (EPHE), Ethnologue, Méso-Amérique
DURING Jean	directeur de recherches (CNRS), Ethnomusicologue, Monde Arabe
ERIKSON Philippe	maître de conférences (Paris Ouest) Ethnologue, Amazonie
FOGEL Frédérique	chargée de recherche (CNRS), Ethnologue, Monde Arabe, France
FORMOSO Bernard	professeur (Paris Ouest), Ethnologue, Asie du Sud-est
FRANCFORT Henri Paul	directeur de recherches (CNRS) Archéologie Asie centrale
FÜRNISS Susanne	chargé de recherches (CNRS), Ethnomusicologue, Africaniste
GALINIER Jacques	directeur de recherches (CNRS), Ethnologue, Méso-Amérique
GARINE-WICHATITSKY Eric	maître de Conférences (Paris Ouest), Ethnologue, Afrique
GENESTE Jean-Michel	conservateur des antiquités. (MAE) Préhistoire
GOULETQUER Pierre	docteur ès sciences, chargé de recherches (CNRS) Préhistoire
HASSOUN Jean-Pierre	directeur de recherches (CNRS), Ethnologue, Asie du Sud Est, France
HEINTZ Monica	maître de conférences (Paris Ouest) Ethnologue, Europe
HERRENSCHMIDT Olivier	professeur émérite (Paris Ouest), Ethnologue, Inde
HOUSEMAN Michael	directeur d'études (EPHE, V <sup>e</sup> section), Ethnologue, anthropologie de la danse, Afrique
JAMOUS Raymond	directeur de recherches (CNRS) Ethnologue, Inde - Monde Arabe
JOURNET Odile	directeur d'études (EPHE, V <sup>e</sup> section), Ethnologue, Afrique
JULIEN Michèle	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
KRAUSKOPFF Gisèle	directeur de recherches (CNRS), Ethnologue, Népal
KYBURZ Olivier	maître de conférences (Paris Ouest) Ethnologue, Afrique
LAMBERT Jean	maître de conférence (MNHN) Ethnomusicologue
LENCLUD Gérard	directeur de recherches (CNRS) Ethnologue, France
LIBERSKI-BAGNOUD Danouta	chargée de recherches (CNRS) Ethnologue, Afrique
LIOLIOS Despina	maître de conférences (Paris Ouest) Préhistoire
MARTINEZ Rosalia	Maître de conférences, (Paris 8), ethnomusicologue

MEIGNEN Liliane	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
MEYER Fernand	directeur. d'études (EPHE, V <sup>e</sup> section) Ethnologue, Népal Tibet
MILLIOT Virginie	maître de conférences (Paris Ouest) Ethnologue, Europe
MOÏNFAR Mohammad-Djafar	directeur de recherches (CNRS), Ethnologue, Moyen-Orient
MOLINIÉ Antoinette	directeur de recherches (CNRS) Ethnologue Méso-Amérique
MONOD BECQUELIN Aurore	directeur de recherches émérite (CNRS) Ethnologue, Méso-Amérique
PEATRIK Anne-Marie	directeur de recherches (CNRS), Ethnologue, Afrique
PELEGRIN Jacques	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
PERLÈS Catherine	professeur (Paris Ouest) Préhistoire
PION Patrick	maître de conférences (Paris Ouest) Préhistoire
POUCHELLE Marie-Christine	directeur de recherches (CNRS), Anthropologie médicale
PREVOT Nicolas	maître de conférence (Paris Ouest), Ethnomusicologue
RENARD-CASEVITZ F.-Marie	directeur de recherches (CNRS) Ethnologue, Amérique
RIGAUD Jean-Philippe	docteur ès sciences, inspecteur général, ministère de la culture, Préhistoire
RIVOAL Isabelle	chargée de recherche (CNRS), Ethnologue, Monde Arabe
ROCHE Hélène	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
ROUX Valentine	directeur de recherches (CNRS) Technologie céramique, Inde
ROVSING-OLSEN Miriam	maître de conférences (Paris Ouest) Ethnomusicologie
SALANOVA Laure	chargée de recherche (CNRS) Préhistoire
SEGALEN Martine	professeur émérite (Paris Ouest) Europe
SORIANO Sylvain	chargé de recherches (CNRS), Technologie lithique
STORDEUR Danielle	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
TARABOUT Gilles	directeur de recherches (CNRS), Ethnologue, Inde
TERRIEN Michèle	professeur (INALCO), Ethnologue, Inuit
TOFFIN Gérard	directeur de recherches (CNRS) Ethnologue, Népal Tibet
TREBINJAC Sabine	chargée de recherche, (CNRS), Ethnologue, ethnomusicologue, Chine
VAPNARSKY Valentina	chargée de recherche (CNRS) Ethnolinguiste
VIGNE Jean-Denis	directeur de recherches (CNRS) Archéozoologie
WILLIAMS Patrick	directeur de recherches (CNRS) Tsiganes, Anthropologie urbaine

**MASTER 1  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**MENTION : ethnologie, préhistoire, ethnomusicologie**

---

Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, 21 allée de l'Université  
92023 - Nanterre cedex

Responsable de l'année de Master 1: Despina Liolios  
Secrétariat du Département d'ethnologie, préhistoire et ethnomusicologie,  
Sabrina Zitout, porte C 110  
téléphone : 01 40 97 77 62  
Site Web de l'Université Paris X : <http://www.ethnologie-nanterre.fr>

# MASTER 1

## MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES MENTION ETHNOLOGIE PREHISTOIRE ETHNOMUSICOLOGIE

### SPECIALITE 1 ETHNOLOGIE ET PREHISTOIRE

#### Parcours 1. Ethnologie générale

##### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Construction de l'objet recherche CM		<b>2,5</b>	24			
Construction de l'objet de recherche TD		<b>2</b>			24	
<b>Enseignement thématique 1 : 2 EC au choix sur 6 :</b> Langues, cultures, sociétés Analyse anthropologique des processus culturels contemporains Sociétés et environnement Anthropologie médicale (2) Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire (1) Séminaire extérieur (EPHE)	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Séminaires de domaines : 1 au choix sur 6</b> Etudes africaines Etudes américanistes Etudes du monde arabe et musulman Etudes européennes Etudes de l'Asie du Sud Est Etudes du sous-continent indien et de l'Extrême Orient	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
<b>Modèles régionaux et spécialisations : 2 au choix sur 4</b> Monde arabo-musulman Ethnologie des sociétés amazoniennes et andines Ethnologie du monde indien Asie Extrême orientale	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Enseignements transversaux : 2 obligatoires</b> Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante (Inalco, Paris Ouest)	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Analyse des matériaux de terrain	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>216</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Facultatif : Culture matérielle (Musée du Quai Branly)**

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S1 une bibliographie raisonnée.**

## Parcours 1. Ethnologie générale

Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b> : 2 enseignements obligatoires Problématiques anthropologiques et controverses CM Problématiques anthropologiques et controverses TD	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
		<b>2,5</b>	<b>24</b>			
		<b>2</b>		<b>24</b>		
<b>Enseignements thématiques 2</b> : 2 EC au choix dans une liste de 6 : Anthropologie linguistique et cognition Anthropologie du travail et organisation sociale Anthropologie de l'Etat et de la citoyenneté Hommes et objets Questions de migrations Anthropologie appliquée	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Séminaires de domaine</b> : 1 au choix sur 6 Etudes africaines Etudes américanistes Etudes du monde arabe et musulman Etudes européennes Etudes de l'Asie du Sud Est Etudes du sous-continent indien et de l'Extrême Orient	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
<b>Spécialisation régionale ou disciplinaire</b> : 2 au choix sur 3 Interactions dans la péninsule indochinoise Anthropologie américaniste Anthropologie politique de l'Afrique	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Enseignements transversaux</b> Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante (Inalco, Paris Ouest)	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
Analyse des matériaux de terrain	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>216</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Facultatif : anthropologie génétique (MNHN)**

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S2 un mémoire de quarante pages environ.**

## Parcours 2. Anthropologie des dynamiques sociales et du développement

### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b> 2 enseignements obligatoires Construction de l'objet recherche CM Construction de l'objet de recherche TD	<b>1,5</b> <b>1</b> <b>0,5</b>	<b>4,5</b> <b>2,5</b> <b>2</b>	<b>48</b> 24	24		<b>80</b>
<b>Enseignement thématiques : 2 enseignements</b> 1 EC obligatoire : Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire (1) et un EC au choix sur 3 : Sociétés et environnement Analyse anthropologique des processus culturels contemporains Anthropologie médicale (2)	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b> 24  24			<b>80</b>
<b>Séminaires de domaines : 1 au choix sur 6</b> Etudes africaines Etudes américanistes Etudes du monde arabe et musulman Etudes européennes Etudes de l'Asie du Sud Est Etudes du sous-continent indien et de l'Extrême Orient	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
<b>Modèles régionaux et spécialisations : 2 au choix sur 4</b> Monde arabo-musulman Ethnologie des sociétés amazoniennes et andines Ethnologie du monde indien Asie Extrême orientale	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Enseignements transversaux : 2 obligatoires</b> Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante (Inalco, Paris Ouest) Analyse des matériaux de terrain	<b>1,5</b> <b>1</b> <b>0,5</b>	<b>4,5</b> <b>3</b> <b>1,5</b>	<b>48</b> 24 24			<b>80</b> <b>40</b> <b>40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>216</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S1 une bibliographie raisonnée.**

## Parcours 2. Anthropologie des dynamiques sociales et du développement

Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b> : 2 enseignements obligatoires	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			
Problématiques anthropologiques et controverses CM	<b>1</b>	<b>2,5</b>	<b>24</b>			<b>80</b>
Problématiques anthropologiques et controverses TD	<b>0,5</b>	<b>2</b>		<b>24</b>		
<b>Enseignements thématiques 2</b> : 2 EC au choix dans une liste de 4	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Anthropologie du travail et organisation sociale						
Questions de migrations						
Anthropologie appliquée						
Anthropologie linguistique et cognition						
<b>Séminaires de domaine</b> : 1 au choix sur 6	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
Etudes africaines						
Etudes américanistes						
Etudes du monde arabe et musulman						
Etudes européennes						
Etudes de l'Asie du Sud Est						
Etudes du sous-continent indien et de l'Extrême Orient						
<b>Spécialisation régionale ou disciplinaire</b> :	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
2 au choix sur 3						
Interactions dans la péninsule indochinoise						
Anthropologie américaniste						
Anthropologie politique de l'Afrique						
<b>Enseignements transversaux</b> : 2 obligatoires	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante (Inalco, Paris Ouest)	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
Analyse des matériaux de terrain	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>216</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S2 un mémoire de quarante pages environ.**

## Parcours 3. Préhistoire

### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Construction de l'objet recherche CM		<b>2,5</b>	24			
Construction de l'objet de recherche TD		<b>2</b>		24		
<b>Enseignements thématiques : 2 EC obligatoires</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>60</b>			<b>80</b>
Méthodes de recherches en préhistoire (1)			<b>36</b>			
Méthodes de recherche en préhistoire (2) : anthropologie biologique, géographie, archéozoologie			<b>24</b>			
<b>Séminaires de domaines : 1 enseignement obligatoire</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
Domaine de la préhistoire						
<b>Modèles régionaux et spécialisations</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>84</b>			<b>80</b>
1 enseignement obligatoire : Technologie lithique : méthodes d'analyse	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>36</b>			
1 liste obligatoire sur 2 :		<b>3</b>				
liste 1 :						
Sociétés et environnement	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>24</b>			
Culture matérielle (MQB)	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>24</b>			
liste 2 (obligatoire pour poursuivre en M2 « Archéologie et environnement ») :						
Géoarchéologie (Paris 1)	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>24</b>			
Archéologie et environnement (Paris 1)	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>24</b>			
<b>Enseignements transversaux : 2 obligatoires</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante (Inalco, Paris Ouest)	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
Certificat informatique	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>284</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S1 une bibliographie raisonnée.**

## Parcours 3. Préhistoire

Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b> : 1 enseignement obligatoire Hommes et objets	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
<b>Enseignements thématiques 2</b> : 1 liste de 2 EC parmi les deux listes Liste 1 : Technologie céramique Technologie osseuse Liste 2 (obligatoire pour poursuivre en M2 « Archéologie et environnement ») : Archéozoologie Botanique	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Séminaires de domaine</b> : 1 obligatoire Domaine de la protohistoire	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>30</b>			<b>100</b>
<b>Spécialisation régionale ou disciplinaire</b> : 3 enseignements obligatoires Questions d'économie préhistorique Etude de collection Dessin lithique	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>	<b>36</b> <b>36</b>		<b>80</b>
<b>Enseignements transversaux</b> 1 enseignement obligatoire Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante (Inalco, italien, russe, arabe, tchèque, néerlandais, portugais, allemand, espagnol)	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>24</b>			<b>40</b>
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>130</b>	<b>72</b>		<b>340</b>

**Facultatif : anthropologie génétique (MNHN)**

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S2 un mémoire de quarante pages environ.**

SPECIALITE 2  
ETHNOMUSICOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE LA DANSE (EMAD)

**Parcours 4. EMAD voie recherche**

**Semestre 1**

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b> : 2 enseignements obligatoires Construction de l'objet de recherche CM	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>24h</b>			<b>80</b>
Construction de l'objet de recherche TD		2,5			<b>24</b>	
<b>Enseignements thématiques</b> : 2 enseignements au choix sur 7 Education, médiation et culture (Clermont-Ferrand) Politiques culturelles (droit, sciences po. Nanterre) Histoire des collections non européennes (Ecole du Louvre/Musée du Quai Branly) Analyse anthropologique des processus culturels contemporains Langues, cultures, sociétés Sociétés et environnement Séminaire extérieur (EPHE)	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Séminaire de domaine</b> : 1 enseignement obligatoire Etudes d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse (1)	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
<b>Modèles régionaux et spécialisation</b> : 2 obligatoires 1 à choisir sur 5 : Ethnomusicologie régionale 1 : musiques du monde indien Monde arabo-musulman Ethnologie des sociétés amazoniennes et andines Asie Extrême Orientale Ethnologie du monde indien et 1 autre à choisir sur 2 : Méthodes d'analyse musicale Méthodes d'analyse de la danse	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Enseignements transversaux</b> : 2 enseignements obligatoires	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Langue vivante : Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante (Inalco, Paris Ouest)	<b>1</b>	<b>3</b>				<b>40</b>
Analyse des matériaux de terrain (1)	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>				<b>40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>192</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S1 une bibliographie raisonnée.**

## Parcours 4. EMAD voie recherche

### Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>				
Problématiques anthropologiques et controverses CM	<b>1</b>	<b>2,5</b>	<b>24</b>			<b>80</b>
Problématiques anthropologiques et controverses TD	<b>0,5</b>	<b>2</b>		<b>24</b>		
<b>Enseignements thématiques 2 :</b> 2 enseignements au choix sur 5 De la collecte à l'exposition (Ecole du Louvre/Musée du Quai Branly) Techniques d'archives sonores Ethnomusicologie 2 : musiques amérindiennes Anthropologie linguistique et cognition Questions de migrations	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>Séminaire de domaine</b> Etudes d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse (2)	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
<b>Spécialisation régionale ou disciplinaire 2 :</b> 2 enseignements obligatoires Approches anthropologiques de la musique Approches anthropologiques de la danse	<b>2</b> <b>1</b> <b>1</b>	<b>6</b> <b>3</b> <b>3</b>	<b>48</b>			<b>80h</b>
<b>Enseignements transversaux : 2 obligatoires</b> Anglais obligatoire (sauf dispense) (Inalco, Paris Ouest) Analyse des matériaux de terrain	<b>1,5</b> <b>1</b> <b>0,5</b>	<b>4,5</b> <b>3</b> <b>1,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>240</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Facultatif : Atelier de pratique musicale (Nanterre, hors université)**

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S2 un mémoire de quarante pages environ.**

## Parcours 5 : EMAD voie professionnelle

### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48h</b>			<b>80</b>
Construction de l'objet recherche CM	<b>1</b>	<b>2,5</b>	24h			
Construction de l'objet de recherche TD	<b>0,5</b>	<b>2</b>		<b>24</b>		
<b>Enseignements thématiques : 2 enseignements au choix sur 7</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Education, médiation et culture (Clermont-Ferrand)						
Politiques culturelles (droit, sciences po. Nanterre)						
Histoire des collections non européennes (Ecole du Louvre/ Musée du Quai Branly)						
Analyse anthropologique des processus culturels contemporains						
Langues, cultures, sociétés						
Sociétés et environnement						
Séminaire extérieur (EPHE)						
<b>Séminaire de domaine</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
Etudes d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse (1)						
<b>Modèles régionaux et spécialisation : 2 enseignements obligatoires</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
1 à choisir parmi 5 :						
Ethnomusicologie régionale (1) : musiques du monde indien						
Monde arabo-musulman						
Ethnologie des sociétés amazoniennes et andines						
Ethnologie du monde indien						
Asie Extrême orientale						
et 1 à choisir sur deux :						
Méthodes d'analyse musicale						
Méthode d'analyse de la danse						
<b>Enseignements transversaux : 2 obligatoires</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Anglais (obligatoire sauf dispense) (Inalco, Paris Ouest)	<b>1</b>	<b>3</b>				
Analyse des matériaux de terrain	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>216</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S1 une bibliographie raisonnée.**

## Parcours 5 : EMAD voie professionnelle

Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>Formation à la recherche</b> : 2 enseignements obligatoires	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>				<b>80</b>
Problématiques anthropologiques et controverses CM	<b>1</b>	<b>2,5</b>	<b>24</b>			
Problématiques anthropologiques et controverses TD	<b>0,5</b>	<b>2</b>		<b>24</b>		
<b>Enseignements thématiques 2</b> : 2 enseignements au choix sur 5 :	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
De la collecte à l'exposition (Musée du Quai Branly/Ecole du Louvre						
Techniques d'archives sonores						
Ethnomusicologie régionale (2) : musiques amérindiennes						
Anthropologie linguistique et cognition						
Questions de migrations						
<b>Séminaire de domaine</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>24</b>			<b>100</b>
Etudes d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse (2)						
<b>Spécialisation régionale ou disciplinaire</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
2 enseignements obligatoires						
Approches anthropologiques de la musique						
Approches anthropologiques de la danse						
<b>Enseignements transversaux</b> : 2 enseignements obligatoires	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>48</b>			<b>80</b>
Anglais (obligatoire sauf dispense) (Inalco, Paris Ouest)	<b>1</b>	<b>3</b>				
Analyse des matériaux de terrain	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>192</b>	<b>24</b>		<b>420</b>

**Facultatif** : Atelier de pratique musicale (Nanterre, hors université).

**Au titre des travaux personnels, les étudiants remettront à la fin du S2 un mémoire de quarante pages environ.**

# Présentation des enseignements du M1

**Construction de l'objet de recherche** : Ce cours propose aux étudiants une réflexion historique sur la construction de l'objet au travers des principales théories, ouvrant sur les différentes approches actuelles et les problèmes afférents de constitution de corpus.

**Langues cultures, sociétés** : Cet enseignement propose une exploration des relations entre langues, cultures et sociétés.

**Analyse anthropologique des processus culturels contemporains** : Ce cours propose une réflexion anthropologique sur les dynamiques culturelles contemporaines. Nous exposons aux étudiants différentes analyses des tensions – du local au global, du culturel au social, de l'individuel au collectif – au fil desquelles la culture se construit aujourd'hui. L'objectif est de leur transmettre un certain nombre d'outils réflexifs leur permettant d'appréhender de manière critique les phénomènes de "globalisation", de déterritorialisation, de médiatisation, de transnationalité, etc. auxquels ils peuvent être confrontés sur leurs terrains.

**Sociétés et environnement** au carrefour des sciences sociales et naturelles. À l'occasion de ce séminaire seront abordés, sous forme d'ateliers, plusieurs thèmes classiques des approches écologiques dans le champ de l'anthropologie, mais aussi les débats contemporains soulevés par les recherches pluridisciplinaires entre ethnologues et biologistes, ainsi que par la mise en place des politiques dites de développement durable ou de conservation de la nature.

**Anthropologie médicale** : Organisé autour de grands thèmes, eux-mêmes illustrés par des études de cas issues de la littérature internationale, ce cours permettra aux étudiants d'acquérir à la fois une bonne connaissance théorique de l'anthropologie de la santé et de la maladie, et d'appréhender comment un certain nombre d'auteurs clés ont construit leurs démarches d'enquête, analysé leurs données et fait des choix d'écriture.

**Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement** : Cet enseignement propose une introduction à l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Il posera le cadre théorique grâce à une démarche à la fois historique et prospective, et à de nombreuses études de cas issues de la littérature internationale et des recherches de l'enseignante.

**Etudes africaines** : cette introduction aux études africanistes présentera l'histoire de la discipline, l'accès au terrain, et les problématiques spécifiques au domaine régional.

**Etudes américanistes** : Introduction aux études américanistes : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional.

**Etudes du monde arabe et musulman** : Introduction aux études du Monde arabe et musulman : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional.

**Etudes européennes** : Introduction aux études européenistes : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional. Ce séminaire a pour objet de transmettre aux étudiants qui souhaitent se spécialiser sur cette aire régionale, des connaissances de base à partir de thématiques qui seront renouvelées et de les suivre dans l'élaboration de leurs propres recherches.

**Etudes de l'Asie du Sud-est** : Comme tous les séminaires de spécialité régionale de ce niveau d'étude en ethnologie, il vise à fournir une formation de base à des étudiants ayant l'intention de développer des recherches dans l'immense aire Asie-Pacifique, qui va de Madagascar à l'Ile de Pâques (d'ouest en est) et de l'Archipel des Ryuku à la Nouvelle-Zélande. Quel est l'état de la recherche ethnologique dans cette partie du Monde ? Quel fut l'apport original de l'Océanie et de l'Asie du Sud-est à la réflexion ethnologique plus générale ? Telles sont les questions importantes traitées dans ce cadre au travers de thématiques renouvelées chaque année. Ce séminaire est aussi le lieu où l'on discute des mémoires ou des projets de recherche des étudiants de Master.

**Etudes du Sous-continent indien et de l'extrême orient** : Ce séminaire réunit les étudiants désireux de se spécialiser sur l'Asie de l'Inde au Japon. Il propose un travail d'analyse de textes choisis chaque année en fonction des centres d'intérêt des étudiants.

**Monde arabo-musulman**. Ce cours est divisé en deux parties. Dans un premier temps, une présentation historique du domaine est proposée aux étudiants qui, dans un second temps, s'appuieront sur les connaissances acquises pour réfléchir sur des questions thématiques propres à l'ethnologie du monde arabe.

**Ethnologie des sociétés amazoniennes et andines** : L'Amazonie indigène comprend plus de quatre cent ethnies distinctes. La première partie de ce cours brosse d'abord un panorama de leurs points communs et de leurs différences, avant de mettre l'accent sur les débats théoriques suscités par des données de terrain sud-américaines. Dans une seconde partie de ce cours, l'introduction à la culture andine se fait à la fois par l'anthropologie historique et par l'ethnographie, avec une attention particulière pour les formes récentes de néo-indianité. C'est essentiellement à travers le rite qu'on aborde les sociétés andines et leur histoire: des grandes cérémonies étatiques de l'empire inca qui organisaient une gouvernance originale, aux effervescences rituelles contemporaines liées au New Age, en passant par les célébrations d'un catholicisme polythéiste d'origine coloniale

**Ethnologie du monde indien** : sociétés et histoire : Cet enseignement s'adresse aux étudiants déjà spécialisés dans un domaine asiatique et ayant commencé l'étude d'une langue aussi bien qu'aux débutants. Dans le cadre indien, un accent fort est mis sur l'histoire intellectuelle et sociale de l'Inde coloniale. Dans le domaine himalayen, l'enseignement présente les grandes données sociographiques de la région envisagée. On examine précisément les conceptions indigènes de la royauté et la façon dont, localement, se jouent les Réactions à cette royauté.

**Asie Extrême Orientale** : Cet enseignement s'adresse aux étudiants déjà spécialisés dans un domaine asiatique et ayant commencé l'étude d'une langue aussi bien qu'aux débutants. Pour la Corée, une plus grande attention est portée à la partition du pays. Dans le cadre japonais, une forte revendication d'homogénéité est au contraire prise en compte. Dans le domaine Chine, une insistance particulière est portée à la diversité (ethnies, langues et écriture, coupure historique Nord/Sud).

**Analyse des matériaux de terrain** : Le séminaire envisage les différents types d'exploitation des matériaux d'enquête : quantitatif, typologique, classificatoire, interprétatif. Il vise également à familiariser les étudiants avec l'utilisation d'un logiciel d'analyse des données qualitatives en sciences sociales. Au second semestre, des chercheurs en ethnologie viendront présenter les méthodes qu'ils ont expérimentées dans le cadre de leurs dernières recherches.

**Problématiques anthropologiques et controverses** : Cet enseignement vise à explorer de grandes questions anthropologiques au travers d'approches transversales (Echanges, territoire, groupes, diffusion, rapports de production, âges de la vie...)

**Anthropologie Linguistique et Cognition** : Histoire et problématiques de l'anthropologie cognitive en liaison avec les travaux sur la catégorisation en linguistique et en psychologie : codes linguistiques et codes culturels, relativisme linguistique, organisations sémantiques et conceptuelles, différents modèles de catégorisation, spéciation des domaines et modularisme.

**Anthropologie du travail et organisation sociale** : Cet enseignement présente les modalités de construction des valeurs morales et leur mise en œuvre dans différentes sociétés.

**Hommes et Objets** : Cet enseignement qui touche conjointement à l'ethnologie et à la préhistoire analyse les processus de fabrication et de transmission des objets.

**Questions de migration** : Ce séminaire thématique traite de la migration des individus et des groupes. En suivant l'évolution des différentes approches théoriques de la question, les étudiants sont confrontés à des travaux variés qui leur présentent les migrations contemporaines dans la diversité de leurs formes (monde rural/ monde urbain ; monde urbain/ monde urbain ; migration nationale, transnationale...)

**Anthropologie appliquée** : Cet enseignement, donné en anglais par un anthropologue américain, propose une série d'exercices pratiques et de discussions sur l'anthropologie appliquée.

**Anthropologie de l'état et de la citoyenneté** : Ce cours d'anthropologie politique est centré sur l'étude des sociétés complexes, étatiques et supra-étatiques (ex.: l'Union Européenne). Il analyse différents types d'organisation étatique, les relations entre individu et institutions, l'existence d'une société civile, les articulations entre la communauté locale, l'état et la société globale, les problèmes posés par les mouvements transnationaux (migration, délocalisation économique, etc).

**Interactions dans la Péninsule indochinoise** : Ce cours introduit les étudiants de Master à cette vaste région qu'est l'Asie du Sud-est continentale (Birmanie, Laos, Thaïlande, Cambodge, Vietnam, Malaisie, Singapour, Chine du Sud) et qui sera à coup sûr l'un des pôles de croissance majeurs du 21<sup>e</sup> siècle. On justifie tout d'abord le fait qu'il s'agisse d'une aire culturelle, que l'on puisse définir non par défaut, mais sur un mode positif, par référence à la convergence de critères culturels et géographiques. Ensuite, on démontre sa contribution originale à la réflexion anthropologique, en mettant l'accent sur les recherches conduites dans deux champs particuliers, où cette région a beaucoup apporté : les rapports avec le milieu naturel (écologie humaine) et les relations interethniques.

**Anthropologie américaniste** : La première partie de ce cours vise à analyser la formation du champ religieux afro-américain et ses modifications actuelles. Nous proposerons une introduction à l'étude des cultes d'origine africaine sur le continent américain, tout en privilégiant les deux cas classiques du candomblé brésilien et de la *santería* cubaine. L'analyse des discours savants autour de ces phénomènes religieux nous permettra de discuter de notions, telles que syncrétisme, tradition ou résistance culturelle, qui acquièrent aujourd'hui une nouvelle importance au sein de l'anthropologie religieuse. Dans un second temps, l'enseignement porte sur les sociétés méso-américaines décrites et analysées sous l'angle d'un axe majeur de leur vie socio-politique et religieuse qui regroupe les concepts de " mouvements ", " parcours " et " identité " opérant dans le temps, l'espace et la vie psychique et sociale. Un certain nombre d'exemples sera pris chez les Otomi et les Mayas.

**Anthropologie politique de l'Afrique** : Cet enseignement propose une approche comparée de systèmes politiques africains. Outre la présentation détaillée de matériaux ethnographiques, se sont des questions classiques de la discipline qui sont abordées : Parenté et organisation segmentaire, sociétés acéphales, rapports entre lignage et pouvoir central dans les royaumes précoloniaux, royauté sacrée etc.

**Méthodes de recherche en préhistoire** : A partir d'études de cas, on apprend à poser une problématique, à cerner le potentiel et les limites des informations disponibles, à définir une méthode d'analyse, à choisir les outils les mieux adaptés et à constituer une base de données pertinente, qui est ensuite traitée

**Domaine de la préhistoire** : Analyse de cas à travers une approche pluridisciplinaire anthropologique

**Technologie lithique** : méthodes d'analyse : analyse de collections archéologiques et théorie évolutive des techniques durant la protohistoire

**Culture matérielle** : Ce séminaire interdisciplinaire est consacré aux travaux récents relatifs aux objets, aux techniques, et aux arts. Outre l'archéologie, l'anthropologie et l'histoire de l'art ou la technologie culturelle, ce sont la technologie de l'innovation, les *material culture studies* (sociologie de la consommation et des usages), l'anthropologie cognitive et même la primatologie qui

convergent aujourd'hui et apportent des éclairages nouveaux sur les multiples manières dont les objets ou des actions sont impliquées dans les organisations sociales et les systèmes de pensée.

**Géoarchéologie** (obligatoire pour les préhistoriens souhaitant s'orienter vers le M2 de Paris 1) : Voir descriptif de la formation

**Archéologie et environnement** (obligatoire pour les préhistoriens souhaitant s'orienter vers le M2 de Paris 1) : Voir descriptif de la formation

**Certificat informatique** : voir le service Comete.

**Technologie céramique** : Le cours de technologie céramique a pour objectif de former les étudiants aux principes de l'analyse des chaînes opératoires. Il est fait une large part aux référentiels actualistes (ethnoarchéologie et expérimentation) et aux procédures d'interprétation permettant d'une part de reconstruire les systèmes socio-économiques, d'autre part de traiter des changements techniques.

**Technologie osseuse** : Le cours de technologie osseuse a pour objectif de former les étudiants à l'analyse des chaînes opératoires osseuses. Elle permet de caractériser les savoirs et savoir-faire des sociétés pré et proto-historiques.

**Archéozoologie** : Apprentissage des techniques de lecture et d'identification des vestiges osseux dans une perspective zoologique ; histoire des relations naturelles et culturelles entre sociétés humaines et animaux

**Archéobotanique** : Approches et reconstitution du milieu végétal, évolution et anthropisation : palynologie, anthracologie, paléocarpologie

**Questions d'économie préhistorique** : Ce cours présente les modalités et limites de l'application des concepts de l'anthropologie économique à l'étude des sociétés préhistoriques

**Etudes d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse** : Préparation à la rédaction de mémoires de recherche, en particulier par l'analyse de monographies représentatives ; présentation des travaux. Une partie du séminaire sera consacrée aux problèmes méthodologiques propres aux différents stades de la recherche (choix du sujet, documentation, analyse des matériaux, normes de présentation...).

**Ethnomusicologie régionale** (1) et (2) : Approche ethnomusicologique d'une aire géographique donnée (Afrique, Monde arabe, Amérique, Asie...)

**Méthodes d'analyse musicale** : Ce cours vise à donner aux étudiants un savoir-faire dans l'analyse musicale par des exercices ainsi qu'une connaissance de base des approches analytiques fondamentales pour la discipline. Le cours s'articulera autour d'une succession de thèmes qui incluent les exercices.

**Un EC au choix** dans le « module d'approfondissement » de sciences sociales des religions EPHE : Voir descriptif de l'EPHE. Les programmes des autres enseignements seront donnés lors du premier cours.

**MASTER 2  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**MENTION : ethnologie, préhistoire, ethnomusicologie**

---

Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, 21 allée de l'Université  
92023 - Nanterre cedex

Responsable du Master 2: Laurence Caillet  
Secrétariat du Département d'ethnologie, préhistoire et ethnomusicologie,  
Sabrina Zitout, porte C 110  
téléphone : 01 40 97 77 62  
Site Web de l'Université Paris X : <http://www.ethnologie-nanterre.fr>

Suivi pédagogique du M2  
Christiane Grin  
Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative  
MAE  
tél : 01 46 69 25 90  
courriel : labethno@mae.u-paris10.fr

## Informations générales

**Candidature** : peuvent être candidats en M2, tous les étudiants ayant validé un M1 en ethnologie ou dans une discipline connexe.

Une candidature doit être déposée sur le site Sésame de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense [http://www.u-paris10.fr/79836520/0/fiche\\_pagelibre/&RH=FR&RF=FOR\\_INS](http://www.u-paris10.fr/79836520/0/fiche_pagelibre/&RH=FR&RF=FOR_INS)

Un entretien personnalisé avec un directeur de filière, membre du jury d'admission pourra être demandé aux candidats.

Pour l'accès au parcours EMAD, les étudiants de Paris Ouest devront se conformer aux mêmes règles que pour les autres parcours, tandis que l'université de Clermont-Ferrand effectuera sa propre sélection.

**Inscription** : les candidats admis en Master 2 doivent s'inscrire administrativement auprès du service des inscriptions de l'université Paris Ouest, selon les modalités indiquées par le secrétariat. **Attention** : une fois inscrit, l'étudiant ne pourra pas changer de spécialité.

Les inscriptions pédagogiques seront effectuées selon les dates et modalités définies par la responsable du suivi pédagogique.

**Calendrier** : la réunion de rentrée aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009 en salle 308 F du laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, 21 allée de l'Université – 92023 Nanterre (présence obligatoire). Les cours commenceront le lundi 5 octobre.

**Encadrement** : l'étudiant construira son cursus en accord avec son *directeur de filière* dont les coordonnées lui seront communiquées par la responsable du suivi pédagogique.

L'étudiant sera encadré par un *directeur* et un *tuteur*.

Le directeur et le tuteur sont responsables de l'avancement des travaux. Leurs coordonnées devront être communiquées à la responsable du suivi pédagogique.

En cas de difficulté, l'équipe de formation organisera un entretien avec le directeur de filière et l'étudiant. Elle proposera des procédures appropriées pour y remédier : changement d'encadrement, réorientation.

### Directeurs de filière

<i>Parcours 1</i>	Anne-Marie Peatrik, Anne-Christine Taylor, Bernard Formoso, Jacques Galinier, Olivier Herrenschildt, Michael Houseman, Raymond Jamous, Fernand Meyer, Patrick Williams
<i>Parcours 2</i>	Lætitia Atlani-Duault
<i>Parcours 3</i>	Catherine Perlès
<i>Parcours 4</i>	Miriam Roving Olsen
<i>Parcours 5</i>	Miriam Roving Olsen

**Modalités de contrôle des connaissances** : l'étudiant est tenu de suivre les enseignements relevant de son option et de les valider à la date qui lui sera indiquée par la responsable du suivi pédagogique. La présence en cours est obligatoire : tout retard ou absence devra être justifié auprès de l'enseignant.

**Travaux personnels** : à la fin du S3, les étudiants remettront un texte de 10 à 15 pages faisant le point sur une question théorique ou méthodologique liée à leur mémoire.

À la fin du S4, les étudiants des parcours recherche remettront un mémoire d'une centaine de pages. Les étudiants du parcours EMAD pro remettront un rapport de stage.

**Les enseignements autres que les séminaires** seront suspendus du 19 décembre 2009 au 7 mars 2010 inclus de façon à ce que les étudiants puissent se rendre sur le terrain ou accomplir les stages prévus dans leur cursus. Les éventuelles dispenses d'assiduité aux séminaires seront soumises à l'accord écrit du directeur de filière.

Dans le cadre de l'enseignement obligatoire de « professionnalisation » les étudiants organiseront des journées scientifiques ou culturelles selon leur parcours. À cet effet, ils construiront un réseau M2 – doctorants avec les étudiants d'ethnologie de Paris Ouest et d'autres institutions (LAU, CEMAF, Tibet Himalaya, etc). Les directeurs de filière serviront d'appui pour les premiers contacts.

**En règle générale, les enseignements durent deux heures** sauf certains séminaires de préhistoire et du parcours EMAD.

Le **jury du Master 2** commun à l'ensemble des parcours recherche s'assure que le candidat a suivi les enseignements choisis lors de l'inscription pédagogique et qu'il s'est initié à la pratique de la recherche, examine les travaux présentés et juge de leur qualité, prend connaissance de l'ensemble des appréciations. L'étudiant ne peut présenter son mémoire qu'une fois ses enseignements validés. À l'issue de la session de juin, le jury émet des recommandations pour la distribution éventuelle de contrats doctoraux.

Le **jury du parcours EMAD pro** organisera des soutenances individualisées afférentes aux rapports de stage.

**Spécialité 1**  
**Parcours 1 : ethnologie générale**  
Responsable du parcours : Laurence Caillet

*Il existe un tronc commun aux parcours « ethnologie générale » et « anthropologie des dynamiques sociales et du développement ».*

**Présentation**

Ce parcours « recherche » gravite autour d'une question essentielle : saisir dans le même temps l'unité de l'homme et la diversité des cultures, ce pourquoi sont dispensés des savoirs régionaux et des savoirs théoriques. Les séminaires de domaines réunissent les étudiants spécialisés sur une même aire culturelle. Les enseignements transversaux proposent une formation aux outils de la recherche.

La formation à la recherche propose l'apprentissage des techniques d'argumentation à partir d'exercices sur des textes théoriques et sur des controverses. La méthodologie insiste sur les méthodes d'enquête et sur l'organisation des données empiriques.

**Objectifs**

**Savoir** : La formation est centrée sur l'épistémologie des sciences sociales, l'accent est mis sur la méthodologie, les connaissances linguistiques et la préparation au terrain. Cette formation par la recherche donne une grande place aux travaux personnels encadrés.

**Savoir-faire** : Savoir synthétiser, travailler en groupe, animer une équipe, savoir organiser un colloque, se former à la conception et à la réalisation d'un mémoire de recherche et d'un travail théorique. La formation développe l'aptitude à comprendre et interpréter les situations d'interculturalité.

## Parcours 1 : ethnologie générale

### Semestre 3

#### Formation à la recherche C 4, ECTS 12

##### 3 enseignements

##### - 2 enseignements obligatoires

Séminaire général d'ethnologie, C 1, ECTS 3

Travaux personnels encadrés (travail théorique) C 2, ECTS 6

##### - et au choix 1 sur 6,

##### Séminaires de domaines, C 1, ECTS 3 chacun

Études africaines

Études américanistes

Études du monde arabe et musulman

Études européennes

Études de l'Asie du Sud-Est

Études du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient

#### Méthodologie C 4, ECTS 12

##### 4 enseignements

##### - 2 enseignements obligatoires (C 1, ECTS 3 chacun)

Questions d'épistémologie et de méthodologie,

Atelier d'écriture

##### - et au choix 2 sur 6 (C 1, ECTS 3 chacun)

Méthodologie et pratique de terrain

Savoirs et sociétés

Atelier de parenté

Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire (2)

Séminaire extérieur (EPHE) si non validé en S1 (*cf.* programme EPHE sur le tableau récapitulatif des enseignements)

#### Professionnalisation (obligatoire) C 2, ECTS 6

Préparation encadrée de journées scientifiques (phase 1)

#### Facultatifs

Analyse et institutions du système d'aide

Enseignement approfondi en anthropologie appliquée (interventions de professionnels)

La création distribuée (musée du quai Branly)

Traditions iconographiques et mémoire sociale (musée du quai Branly)

## **Parcours 1 : ethnologie générale**

### **Semestre 4**

**Formation à la recherche** C 1, ECTS 3

**2 enseignements**

**- 1 enseignement obligatoire** C 0,5, ECTS 1,5

Séminaire général d'ethnologie

**- et au choix 1 sur 6** (C 0,5 ECTS 1,5 chacun)

Séminaires de domaines

Études africaines

Études américanistes

Études du monde arabe et musulman

Études européennes

Études de l'Asie du Sud-Est

Études du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient

**Travaux personnels encadrés** Mémoire (obligatoire) C 7, ECTS 21

**Professionalisation** (obligatoire) C 2, ECTS 6

Préparation encadrée de journées scientifiques (phase 2)

**Facultatifs**

La création en acte (musée du quai Branly)

Histoire des collections non européennes (musée du quai Branly)

## **Spécialité 1**

### **Parcours 2 : Anthropologie des dynamiques sociales et du développement**

Responsable du parcours : Lætitia Atlani-Duault

*Il existe un tronc commun aux parcours « ethnologie générale » et « anthropologie des dynamiques sociales et du développement ».*

Ce parcours s'appuie sur le parcours ethnologie générale, en complément duquel est proposée une offre de cours spécialisée en anthropologie des dynamiques sociales et du développement. L'ensemble des parcours « recherche » du Master gravite autour d'une question essentielle : saisir dans le même temps l'unité de l'homme et la diversité des cultures, ce pourquoi sont dispensés des savoirs régionaux et des savoirs théoriques.

### **Objectifs**

Une plus-value liée à la mobilité internationale : un bénéfice intellectuel et culturel est proposé grâce au caractère transnational du recrutement d'étudiants au niveau Master et des cursus mis au point et développés par plusieurs établissements dans différents pays. Ce master offre des approches scientifiques et didactiques croisées ainsi qu'une formation bilingue ou trilingue à la recherche débouchant sur une professionnalisation de haut niveau. Ce projet constitue une réponse particulièrement pertinente aux enjeux d'attractivité et de diversification de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Il contribue par là même à renforcer la place des partenaires sur l'échiquier universitaire européen.

Une plus-value pédagogique : ce Master permet d'intégrer, de croiser et de combiner les atouts scientifiques et pédagogiques de plusieurs institutions d'enseignement supérieur en une offre commune ce qui constitue l'attrait spécifique et le caractère novateur de l'ensemble.

Une plus-value liée à la recherche : ce Master se fonde sur un partenariat déjà bien éprouvé entre des enseignants-chercheurs anthropologues constitués en réseau.

## **Parcours 2 : Anthropologie des dynamiques sociales et du développement**

### **Semestre 3**

**Formation à la recherche : 3 enseignements, C 4, ECTS 12**

**3 enseignements obligatoires**

Séminaire général d'ethnologie, C 1, ECTS 3

Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement II C 1, ECTS 3

Travaux personnels encadrés (travail théorique) C 1, ECTS 3

**et au choix 1 sur 6**

**Séminaires de domaines, C 1, ECTS 3 chacun**

Études africaines

Études américanistes

Études du monde arabe et musulman

Études européennes

Études de l'Asie du Sud-Est

Études du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient

**Méthodologie : C 4, ECTS 12**

**3 enseignements obligatoires (C 1, ECTS 3 chacun)**

Questions d'épistémologie et de méthodologie

Enseignement approfondi en anthropologie appliquée (interventions de professionnels)

Analyse et institutions du système d'aide

**et 1 enseignement sur 4 (C 1, ECTS 3 chacun)**

Méthodologie et pratique de terrain

Savoirs et sociétés

Atelier d'écriture

Atelier de parenté

**Professionnalisation : C2, ECTS 6**

**1 obligatoire**

Préparation encadrée de la journée scientifique (phase 1)

**Parcours 2 : Anthropologie des dynamiques sociales et du développement**

**Semestre 4**

**Formation à la recherche C 1, ECTS 3**

**2 enseignements**

**- 1 obligatoire**

Séminaire général d'ethnologie C 0,5, ECTS 1,5

**- et au choix 1 sur 6**

**Séminaires de domaines : (C 0,5, ECTS 1,5 chacun)**

Études africaines

Études américanistes

Études du monde arabe et musulman

Études européennes

Études de l'Asie du Sud-Est

Études du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient

**Travaux personnels encadrés (obligatoire) C 6, ECTS 18**

Mémoire

**Professionnalisation (obligatoire) C3, ECTS 9**

Préparation encadrée de la journée scientifique (phase 2)

**Parcours 3 : préhistoire**  
Responsable du parcours : Catherine Perlès

**Présentation**

Cette formation permet l'acquisition de connaissances disciplinaires théoriques et méthodologiques. Elle s'ancre à la fois dans l'archéologie et l'ethnologie pour étudier les sociétés préhistoriques, et tout particulièrement leurs cultures matérielles.

La formation à la recherche propose l'apprentissage des techniques d'argumentation à partir d'exercices sur des textes théoriques et sur des controverses. La méthodologie insiste sur les méthodes d'analyse et sur l'organisation des données empiriques.

**Objectifs**

**Apprentissage en termes de savoir**

En M2, la formation est recentrée sur l'épistémologie des sciences sociales, l'accent est mis sur la méthodologie. Cette formation par la recherche donne une grande place aux travaux personnels encadrés.

**Apprentissage en termes de savoir-faire**

Les objectifs sont : apprendre à synthétiser un savoir, travailler en groupe, se former à la conception et à la réalisation d'un mémoire de recherche et d'un travail théorique.

## **Parcours 3 : préhistoire**

### **Semestre 3**

**Formation à la recherche** C 4, ECTS 12

**3 enseignements obligatoires (C2, ECTS 4)**

Séminaire de formation à la recherche C1 ECTS 3

Travaux personnels encadrés (travail théorique) C2 ECTS 6

Séminaire de domaine : domaine de la préhistoire C1 ECTS 3

**Méthodologie** C 4, ECTS 12

**3 enseignements obligatoires**

Questions d'épistémologie et de méthodologie C1 ECTS 3

Technologie lithique C1, ECTS 3

Réflexions anthropologiques sur l'adaptation de l'homme et de sa culture via les techniques dans le temps et dans l'espace C2 ECTS 6

+ **obligatoire** si non validé en M1 :

Méthodes de recherche en Préhistoire 1

**Professionalisation : obligatoire** C 2, ECTS 6

Stage en laboratoire

### **Semestre 4**

**Formation à la recherche, obligatoire** C 1, ECTS 3

Séminaire de domaine de la protohistoire

**Travaux personnels encadrés, obligatoires** C7, ECTS 21

Mémoire

**Professionalisation, obligatoire** C2, ECTS 6

Stage de cartographie

## **Spécialité 2**

**Parcours 4** : ethnomusicologie et anthropologie de la danse (EMAD), voie recherche  
Responsables du parcours : Miriam ROVSING OLSEN (Université Paris Ouest Nanterre La Défense) et  
Georgiana WIERRE-GORE (Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2)

### **Présentation**

Co-habilité entre les Universités de Nanterre et de Clermont-Ferrand 2, le master EMAD est pionnier en ce qu'il traite de manière complémentaire, les deux objets étroitement liés que sont la musique et la danse, tant d'un point de vue anthropologique que d'un point de vue musicologique ou choréologique. En plus d'un tronc commun d'enseignements ethnologiques, les étudiants reçoivent des enseignements correspondant à leurs spécialités respectives, danse ou musique.

En M2 : La formation à la recherche propose l'apprentissage des techniques d'argumentation à partir d'exercices sur des textes théoriques et sur des controverses. Des séminaires spécialisés permettent à l'étudiant de se confronter à d'autres chercheurs dans une perspective comparative.

### **Objectifs**

#### **Apprentissage en termes de savoir :**

- connaissance des différents courants et méthodes de ces disciplines
- capacité à concevoir l'approche ethnomusicologique ou ethnochoréologique d'une aire culturelle donnée
- acquisition de connaissances complémentaires afin d'appréhender l'objet musique/danse dans toute sa complexité acoustique, linguistique, performative
- appréhension du fait musical et dansé dans ses diverses représentations à l'intérieur d'une société
- incitation, grâce à une solide formation en anthropologie, à mettre en rapport les représentations musico-choréographiques avec d'autres types de représentations de la société étudiée, tout en gardant une perspective comparative plus large

#### **Apprentissage en termes de savoir-faire :**

- méthodes d'observation et de collecte sur le terrain
- capacités de transcription et d'analyse de la musique et de la danse
- techniques d'archivage multimédia nécessaires au métier de chercheur (connaissance de logiciels spécialisés)
- mise en acte de la technique d'enquête et de recherche documentaire, de l'analyse critique de textes, de la synthèse de leur argument, en vue de la construction d'un objet de recherche personnel
- acquisition d'un esprit de travail en groupe nécessaire notamment au travail en séminaire, à l'organisation de colloques
- aptitude à comprendre et à interpréter les situations d'interculturalité
- préparation à l'entrée en doctorat et aux métiers de la recherche, grâce à des enseignements spécifiques et à l'élaboration d'un mémoire de recherche et d'un travail théorique.

**Parcours 4 : ethnomusicologie et anthropologie de la danse (EMAD)**  
voie recherche

**Semestre 3**

**Formation à la recherche : 3 enseignements C 4, ECTS 12**

**2 enseignements obligatoires**

Séminaire d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse 1 C 1, ECTS 3

Travaux personnels encadrés (travail théorique) C 2, ECTS 6

**1 au choix** Séminaire du CREM (ECTS 3)

Atelier « La danse comme objet anthropologique » ECTS 3

**Méthodologie C 4, ECTS 12**

**4 enseignements**

**- 1 obligatoire** (C 1, ECTS 3)

Questions d'épistémologie et de méthodologie

**- 1 au choix** (C 1, ECTS 3 chacun)

Rite et danse (EPHE/Clermont-Ferrand)

Les grands courants de l'ethnomusicologie

**- 1 au choix** (C 1, ECTS 3 chacun)

Acoustique et musique I (CNSMDP)

Institutions culturelles et artistiques (Clermont-Ferrand)

Exposer les arts extra-européens (musée du quai Branly/Ecole du Louvre)

**- 1 au choix** (C 1, ECTS 3 chacun)

Méthodologie et pratique de terrain

Atelier d'écriture

Méthodologie de l'entretien d'investigation en anthropologie (Clermont-Ferrand)

**Facultatifs**

Histoire des collections non européennes (musée du quai Branly)

Traditions iconographiques et mémoire sociale (musée du quai Branly)

La création distribuée (musée du quai Branly)

Séminaire extérieur (EPHE)

**Professionalisation : C 2, ECTS 6**

**obligatoire**

Préparation encadrée de la journée scientifique (phase 1)

**Parcours 4 : ethnomusicologie et anthropologie de la danse (EMAD)**  
voie recherche

Semestre 4

**Formation à la recherche C 3, ECTS 9**

**3 enseignements**

**- 1 enseignement obligatoire C1, ECTS 3**

Séminaire d'ethnomusicologie et anthropologie de la danse 2

**- et 1 au choix 1 sur 2 (C1, ECTS 3 chacun)**

Séminaire du CREM

Atelier « La danse comme objet anthropologique »

**-et 1 au choix sur 3 C 1, ECTS 3**

Acoustique et musique II (CNSMDP)

Analyse fonctionnelle du mouvement (Paris 8)

Anthropologie cognitive des pratiques corporelles (Clermont-Ferrand)

**Professionalisation (obligatoire) C1, ECTS 3**

Préparation encadrée de la journée scientifique (phase 2)

**Travaux personnels encadrés (obligatoire) C6, ECTS 18**

Mémoire

**Facultatif**

Atelier de pratique musicale (Nanterre, hors université)

## Spécialité 2

**Parcours 5** : ethnomusicologie et anthropologie de la danse (EMAD), voie professionnelle  
Responsables du parcours : Miriam ROVSING OLSEN (Université Paris Ouest Nanterre La Défense) et  
Georgiana WIERRE-GORE (Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2)

Co-habilitation entre les universités de Nanterre et de Clermont-Ferrand 2, le master EMAD vise à former des ethnomusicologues et des anthropologues de la danse aux métiers de la culture, en particulier dans les champs de la muséographie et de la médiation culturelle (production, programmation). Abordant par le terrain les fonctionnements et valeurs propres aux différentes cultures, il permet aux futurs professionnels de comprendre les mécanismes institutionnels (politiques culturelles) ainsi que les enjeux éthiques de la « mise en scène ». Alors que l'année de M2 propose des enseignements en lien avec le monde professionnel appliqués par l'organisation d'un événement culturel et lors d'un stage. Des séminaires spécialisés permettent à l'étudiant de se confronter à d'autres chercheurs dans une perspective comparative.

### Objectifs

#### Apprentissage en termes de savoir :

- compréhension des mécanismes institutionnels (politiques culturelles)
- connaissance historique des collections non européennes pour les étudiants souhaitant exercer dans les musées
- capacité d'envisager un événement culturel avec le point de vue éclairé, l'œil et l'oreille d'un anthropologue de la danse ou d'un ethnomusicologue, à partir d'une bonne connaissance des courants et méthodes de ces disciplines
- connaissance de différentes cultures du monde et prise de conscience d'un certain relativisme culturel nécessaires pour aborder les questions de déontologie et envisager les métiers de la culture dans le respect de ces cultures

#### Apprentissage en termes de savoir-faire :

- compétences techniques, définies en vue de l'exercice des différents métiers de la culture : médiation culturelle (production, programmation), muséographie (collecte sur le terrain, archivage, exposition)
- capacités d'écoute et d'analyse de la musique et de la danse
- capacités de transcription et d'analyse de la musique et de la danse techniques d'archivage multimédia (connaissance de logiciels spécialisés)
- acquisition d'un esprit de groupe nécessaire notamment au travail en séminaire ou à l'organisation d'événements culturels
- aptitude à comprendre et à interpréter les situations d'interculturalité

Stage de trois mois en à la fin du S3 au sein d'un établissement, notamment parmi les partenaires du master :

Cité de la Musique  
Centre National de la Danse  
Maison de la Musique de Nanterre  
Maison des Cultures du Monde  
Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée  
Musée du Quai Branly  
UNESCO

**Spécialité 2**  
**Parcours 5 : ethnomusicologie et anthropologie de la danse (EMAD)**  
voie professionnelle

**Semestre 3**

**Formation à la recherche ou au métier C 4, ECTS 12**

**4 enseignements**

**- 3 enseignements obligatoires**

Séminaire d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse 1, ECTS 3  
Travaux personnels encadrés (travail théorique) ECTS 3  
Interventions de professionnels ECTS 3

et

**- 1 au choix (C1, ECTS 3 chacun)**

Séminaire du CREM  
Atelier « La danse comme objet anthropologique »

**Méthodologie C 4, ECTS 12**

**4 enseignements C1, ECTS 3 chacun)**

**- 1 au choix**

Séminaire de politiques culturelles (sociologie Nanterre)  
Histoire des collections non européennes (musée du quai Branly) (si non validé au S1)

**- 1 au choix**

Rite et danse (EPHE/Clermont-Ferrand)  
Les grands courants de l'ethnomusicologie

**- 1 au choix**

Acoustique et musique I (CNSMDP)  
Institutions culturelles et artistiques (Clermont-Ferrand)  
Exposer les arts extra-européens (musée du quai Branly/Ecole du Louvre)

**- 1 au choix**

Méthodologie et pratique de terrain  
Atelier d'écriture  
Méthodologie de l'entretien d'investigation en anthropologie (Clermont Ferrand)

**Facultatifs**

La création distribuée (musée du quai Branly)  
Traditions iconographiques et mémoire sociale (musée du quai Branly)  
Séminaire extérieur (EPHE)

**Professionalisation C 2, ECTS 6**

**1 obligatoire**

Préparation encadrée d'un événement culturel (phase 1)

**Parcours 5 : ethnomusicologie et anthropologie de la danse (EMAD)**  
voie professionnelle

**Semestre 4**

**Formation à la recherche ou au métier C 2, ECTS 6**

**3 enseignements**

**- 1 obligatoire C 1, ECTS 3**

Séminaire d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse 2

et

**- 1 au choix sur 2 (C 0,5 ECTS 1,5)**

Séminaire du CREM

Atelier « La danse comme objet anthropologique »

**- 1 au choix sur 3 (C 0,5 ECTS 1,5)**

Acoustique et musique II (CNSMDP)

Analyse fonctionnelle du mouvement (Paris 8)

Anthropologie cognitive des pratiques corporelles (Clermont-Ferrand)

**Facultatif**

Atelier de pratique musicale (Nanterre, hors université)

La création en acte (musée du quai Branly)

**Travaux personnels encadrés (obligatoire) C 6, ECTS 18**

Rapport de stage

**Professionnalisation (obligatoire) C 2, ECTS 6**

Préparation encadrée d'un événement culturel (phase 2)

### Récapitulatif des enseignements

Attention : Les enseignements facultatifs ne sont pas validés (les coefficients indiqués dans ce tableau ne le sont qu'au titre des enseignements obligatoires ou au choix).

code	semestre	intitulé du cours	enseignant responsable	jour, heure, lieu	coef	ECTS
	S3	Séminaire général d'ethnologie obligatoire parcours 1, 2	Caillet	jeudi, 17h-19h MAE, 308F	1	3
	S3	Séminaire d'ethnomusicologie et d'anthropologie de la danse (I) obligatoire parcours 4, 5	Houseman Wiere Gore  Olsen	CNRS Ivry (danse) dates fin tableau* ----- -- 2 fois par mois (musique) jeudi, 15h-17h, MAE, 304 F	1	3
	S3	Séminaire de formation à la recherche obligatoire parcours 3	Perlès	jeudi, 14h-16h MAE, 308F	1	3
	S3	Intervention de professionnels obligatoire parcours 5	Houseman Olsen, Prévot Wierre-Gore	cf. fin du tableau** 8 séances de 3 h.	1	3
	S3	Travaux personnels encadrés (travail théorique) obligatoire parcours 1, 2, 3, 4 obligatoire parcours 5	Responsables des parcours ou représentants		2 1	6 3
	S3	Séminaire du CREM au choix parcours 4, 5	Lambert Prévot	lundi, 14h30-17h30 MAE, 304F	1	3
	S3	Atelier <i>la danse comme objet anthropologique</i> (I) au choix parcours 4, 5	Houseman Wierre-Gore	CNRS Ivry cf. fin du tableau***	1	3
	S3	Séminaire de politique culturelle au choix parcours 5	Wallon	Mercredi, 11h-13h DD205	1	3
	S3	Études africaines au choix parcours 1, 2	Kyburz	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf guide M1	1	3
	S3	Études américanistes au choix parcours 1, 2	Erikson	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf guide M1	1	3
	S3	Études du monde arabe et musulman au choix parcours 1, 2	Rivoal	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf guide M1	1	3
	S3	Études européennes au choix parcours 1, 2	Heintz	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf guide M1	1	3
	S3	Études de l'Asie du Sud-Est au choix parcours 1, 2	Formoso	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf tableau M1	1	3
	S3	Études du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient au choix parcours 1, 2	Caillet	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf guide M1	1	3

	S3	Séminaire de domaine de la Préhistoire obligatoire parcours 3	Liolios	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf guide M1	1	3
	S3	Questions d'épistémologie et de Méthodologie obligatoire parcours 1, 2, 3, 4	Liolios	lundi, 13h-15h, F308, MAE	1	3
	S3	Technologie lithique obligatoire parcours 3	Pelegrin	jeudi, 16h20-19h20 MAE (préhistoire)	1	3
	S3	Réflexions anthropologiques sur l'adaptation de l'homme et de sa culture obligatoire parcours 3	Boëda	à déterminer	2	6
	S3	Méthodes de recherche en Préhistoire (I) obligatoire parcours 3 si non validé en M1	Perlès	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf guide M1	2	6
	S3	Rite et danse au choix parcours 4, 5	Houseman Wierre-Gore	EPHE/Clermont-Ferrand	1	3
	S3	Les grands courants de l'ethnomusicologie au choix parcours 4, 5	Olsen	jeudi, 13h-15h MAE, 304F	1	3
	S3	Acoustique et musique 1 au choix parcours 4, 5	Besnainou	CNSMDP	1	3
	S3	Institutions culturelles et artistiques au choix parcours 4, 5		Clermont-Ferrand	1	3
	S3	Exposer les arts extra-européens au choix parcours 4, 5	Leclair	Musée du quai Branly — école du Louvre) cf. guide du MQB	1	3
	S3	Méthodologie de l'entretien d'investigation en anthropologie au choix parcours 4, 5		Clermont-Ferrand	1	3
	S3	Méthodologie et pratique de terrain au choix parcours 1, 2, 3, 4, 5	Formoso	lundi 8h30-12h30 MAE, 304	1	3
	S3	Atelier d'écriture obligatoire parcours 1, au choix parcours 2, 3, 4, 5	Camelin	jeudi, 9h-11h MAE, 304F	1	3
	S3	Savoirs et sociétés au choix parcours 1, 2	Herrou	lundi, 15h-17h MAE, 308F	1	3
	S3	Atelier de parenté au choix parcours 1, 2	Fogel	lundi 10h30-12h30 MAE, 304F	1	3

	S3	Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement (II) obligatoire parcours 2, au choix parcours 1	Atlani-Duault	jeudi, 11h-13h MAE, 304F	1	3
		Enseignement approfondi en anthropologie appliquée (interventions de professionnels) obligatoire parcours 2, facultatif parcours 1	Kendall	samedi, 4 journées dates et lieu à déterminer	1	3
	S3	Séminaire extérieur (choisir un séminaire qui n'a pas été validé en S1) au choix Parcours 1, facultatif 4, 5	cf. fin du tableau	EPHE, cf. fin du tableau****	1	3
	S3	Préparation encadrée des journées scientifiques (phase I) obligatoire parcours 1, 2, 3, 4	Caillet Milliot	à déterminer	2	6
	S3	Préparation encadrée d'un événement culturel (I) obligatoire parcours 5	Prévo	À déterminer	2	6
	S3	Stage au laboratoire obligatoire parcours 3	Pelegrin ou Boëda		2	6
	S3	Analyse et institutions du système d'aide, obligatoire parcours 2, facultatif parcours 1	Mathieu / Levy	samedi, bât C, salle et heures à préciser	1	3
	S3	La création distribuée Facultatif parcours 1, 4, 5	Vidal Grimaud	musée du quai Branly cf. guide du MQB		
	S3	Traditions iconographiques et mémoire sociale – Facultatif parcours 1,3,4,5	Severi Careri Vidal	musée du quai Branly cf. guide du MQB		
	S4	Séminaire général d'ethnologie obligatoire parcours 1, 2	Caillet	Jeudi, 17h-19h MAE, 308 F	0,5	1,5
	S4	Séminaire d'ethnomusicologie et anthropologie de la danse (II) obligatoire parcours 4, 5	Houseman Wierre-Gore  Olsen Prévo	CNRS, Ivry (danse) cf. dates fin du tableau* 1 fois/mois ----- 2 fois par mois (musique) salle 304 F, 15h-17h	1	3
	S4	Séminaire de domaine de la protohistoire	Pion	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage cf guide M1	1	3
	S4	Séminaire du CREM au choix parcours 4 au choix parcours 5	Lambert Prévo	lundi, 14h30-17h30 MAE, 304F	1 0,5	3 1,5

\* Dates du séminaire « **ethnomusicologie et anthropologie de la danse** » : 15 octobre, 12 novembre, 10 décembre, 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin de 9h à 13h, au CNRS, 27 rue Paul-Bert à Ivry-sur-Seine

\*\* **Interventions de professionnels** (parcours 5) : Les dates et heures seront déterminées en fonction des disponibilités des intervenants. Les trois premières séances auront lieu le 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre 2009. Les lieux seront fixés suivants les possibilités des intervenants.

\*\*\* L'atelier « **La danse comme objet anthropologique** » aura lieu aux mêmes dates que le séminaire « **ethnomusicologie et anthropologie de la danse** », de 13h à 17h, CNRS, 27 rue Paul-Bert à Ivry-sur-Seine

	S4	Atelier <i>la danse comme objet anthropologique</i> (II) au choix parcours 4 au choix parcours 5		CNRS, Ivry <i>cf. dates fin du tableau**</i> 1 fois/mois	1 0,5	3 1,5
	S4	Acoustique et musique (II) au choix parcours 4 aux choix parcours 5	Besnainou	CNSMDP	1 0,5	3 1,5
	S4	Anthropologie cognitive des pratiques corporelles au choix parcours 4 au choix parcours 5		Clermont-Ferrand	1 0,5	3 1,5
	S4	Analyse fonctionnelle du mouvement au choix parcours 4 au choix parcours 5	Roquet	Paris 8	1 0,5	3 1,5
	S4	Études africaines au choix parcours 1, 2	Kyburz	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage <i>cf guide M1</i>	0,5	1,5
	S4	Études américanistes au choix parcours 1, 2	Galinier Molinié	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage <i>cf guide M1</i>	0,5	1,5
	S4	Études du monde arabe et musulman au choix parcours 1, 2	Camelin	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage <i>cf guide M1</i>	0,5	1,5
	S4	Études européennes au choix parcours 1, 2	Heintz	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage <i>cf guide M1</i>	0,5	1,5
	S4	Études de l'Asie du Sud Est au choix parcours 1, 2	Formoso	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage <i>cf guide M1</i>	0,5	1,5
	S4	Études du sous-continent indien et de l'Extrême Orient au choix parcours 1, 2	Caillet	Bât C, 1 <sup>er</sup> étage <i>cf guide M1</i>	0,5	1,5
	S4	Mémoire obligatoire parcours 1, 3 Mémoire, obligatoire parcours 2, 4	noté par le jury		7 6	21 18
	S4	Préparation de journées scientifiques encadrées (II) obligatoire parcours 1, 3, 4 obligatoire parcours 2	Caillet Milliot	à déterminer	2 3	6 9
	S4	La création en acte Facultatif parcours 1, 5	Houdart	musée du quai Branly <i>cf. guide du MQB</i>		
	S4	Histoire des collections non européennes Facultatif parcours 1, 4, au choix parcours 5 (si non validé en S1)	Snoep	musée du quai Branly <i>cf. guide du MQB</i>	1	3
	S4	Atelier de pratique musicale Facultatif parcours 4, 5	Prévot	Nanterre, hors Université		
	S4	Rapport de stage obligatoire parcours 5	noté par le jury		6	18
	S4	Préparation encadrées d'un événement culturel (II) obligatoire parcours 5	Biermann	à déterminer	2	6
	S4	Stage de cartographie obligatoire parcours 3	Rasse	juin, les dates seront déterminées au mois de mai	2	6

\*\*\*\* **Séminaires dispensés à l'EPHE** (compatibles avec les horaires proposés à Paris Ouest) – renseignements pris sur le site de l'EPHE (<http://www.EPHE.fr>)

M. Jean-Luc Lambert, maître de conférences. Les lundis de 17h à 20h, salle Dumézil (Sorbonne).

Religions de l'Afrique noire (Ethnologie) La pratique rituelle : configurations classiques et contemporaines.

M. Michael Houseman, directeur d'études. Les mercredis de 9h30 à 11h30, salle Corbin (Sorbonne).

Ethnologie religieuse de l'Europe. 1. Parcours d'anthropologues modernes : savoirs et compétences ; 2. Anthropologie des pratiques missionnaires.

Mme Giordana Charuty, directrice d'études. Les mercredis de 14h à 16h, salle Corbin (Sorbonne).

Religions de l'Afrique noire. 1. Modes découpe rituels de l'espace. 2. Rites de captation d'une instance (exemples ouest-africains).

Mme Odile Journet-Diallo, directrice d'études. Les vendredis de 11h à 14h, salle Corbin (Sorbonne).

**Guide du musée du quai Branly** : <http://www.quaibrany.fr> cliquer dans « enseignement et recherche » puis dans « enseignement » pour télécharger le guide.

**Principaux laboratoires ou équipes de recherche** sur lesquels s'appuie le Master d'ethnologie, d'ethnomusicologie et de préhistoire.

UMR 7186

Peatrik)

Centre de recherche en ethnologie amérindienne (V. Vapnarski)

Centre d'ethnomusicologie (R. Martinez)

Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (directeur : A.-M.

UMR 8171

Centre d'études des mondes africains (P. Boilley)

UPR 299

Milieus, sociétés, cultures en Himalaya (J. Smadja)

UPR 34

Laboratoire d'anthropologie urbaine (J.-C. Depaule)

UMR 7055

Préhistoire et technologie (J. Pelegrin)

UMR7041

territoires du Pleistocène (É. Boëda)

Équipe de l'ArScAn. Anthropologie des techniques, des espaces et des

*Modalités visées par le CEVU et approuvées par le CA de l'université*

- Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4<sup>e</sup> semaine du 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

**1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences:**

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) *le contrôle continu* et b) *l'épreuve finale*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel ».

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- *le devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.
- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

**La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :**

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un *examen terminal*.

Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

**2. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:**

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université.

• **La session de rattrapage :**

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2<sup>e</sup> session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1<sup>e</sup> session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

- ***La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis***

(CEVU du 16 février 2009 ; délibération du CA du 2 mars 2009)

***Les absences***

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25 % d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de **ABI** pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

- ***Les dispenses***

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

- ***La validation des acquis***

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

---

- ***Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence***

• ***La composition des unités d'enseignement***

**Disposition n°1 :** Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

• ***La détermination du résultat de l'étudiant***

**Disposition n°2 :** Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

**Disposition n°3 :** Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

**Disposition n°4 :** Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

**Disposition n°5 :** Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si :  $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si :  $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si :  $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si :  $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

**Disposition n°6 :** Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

**Disposition n°7 :** Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question.

- **La capitalisation des unités d'enseignement**

**Disposition n°8 :** Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

**Disposition n°9 :** Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- **La progression dans les parcours de formation**

**Disposition n°10 :** L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

**Disposition n°11 :** Pour les licences « droit-français-droit étranger », « économie ou gestion -langues et civilisation étrangères » et « Histoire-langue et civilisation étrangères :anglais », les règles de compensation appliquent le principe général de compensation « intra UE » et de compensation entre les UE d'une même discipline ou « blocs ». Ainsi, à titre d'exemple, la moyenne générale du bloc « droit » ne se compense pas avec la moyenne générale du bloc « langues. » Les règles de progression dans le parcours de formation sont établies en application de ce principe de « non-compensation » entre les deux blocs.

La présente disposition s'appliquera à toute licence de type « bidisciplinaire » qui pourra être créée au cours du contrat 2009-2012.

**Disposition n°12 :** Les règles en vigueur pour la licence à l'université Paris Ouest en 2009-2012 prévoient la possibilité d'attribuer à un EC « disciplinaire » ou à une UE « disciplinaire » une pondération qui peut être majorée par rapport à son poids en crédits ECTS. La définition d'une UE « disciplinaire » est celle exposée dans les dispositions arrêtées par le CA du 26 novembre 2007 pour l'offre LMD 2009-2012. La pondération adoptée sera approuvée par l'UFR responsable du diplôme avant transmission au CEVU pour avis et au CA pour validation.

**Disposition n°13 :** En 1<sup>e</sup> année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou dans une spécialité dont la progression est organisée dans le cadre d'un *socle* (1<sup>e</sup> semestre) et *portail* (2<sup>e</sup> semestre) peut se réorienter de droit vers une autre mention ou spécialité ayant fait partie du *socle* (1<sup>e</sup> semestre) ou *portail* (2<sup>e</sup> semestre) qu'il a suivis. La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention ou spécialité choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2<sup>e</sup> année.

**Disposition n°14 :** Les EC de langue qui font partie des UE transversales sont organisés par niveau de compétence linguistique : ces niveaux sont au nombre de trois. L'étudiant progressera à l'EC de langue du niveau supérieur s'il obtient une note supérieure ou égale à 10 à l'EC de niveau immédiatement inférieur. L'inscription par niveau à l'EC de langue se fait annuellement.

Un étudiant qui a validé le niveau 3 d'une langue vivante dès sa L1 ou dès sa L2 peut choisir pour l'année n+1 d'étudier une autre langue, dans le cadre d'une UE transversale. Pour les filières du domaine ALL, un étudiant qui a validé le niveau 3 dès son L1 ou son L2 peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre LLCE de la langue en question, si l'EC qui correspond à son année d'inscription et représente la même valeur en ECTS. à la condition que cette possibilité ait été acceptée par l'équipe de formation de la mention et prévue dans la modélisation du diplôme.

**Disposition n°15.** Un étudiant peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre d'enseignements « libres » qui a été validée par les instances de l'université. Dans ce cas, les enseignements « libres » donnent droit, s'ils sont validés à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre de la structuration générale du diplôme ou étape de diplôme. La validation d'un enseignement « libre » donne lieu à des points de bonification qui entrent dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme.

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme accordera des points de jury au titre d'un EC libre à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décidera du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement libre validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements libres seront approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

---

- ***Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en master***

• **La composition des unités d'enseignement**

**Disposition n°16 :** Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

**La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master**

**Disposition n°17 :** Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

**Disposition n°18 :** Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

**Disposition n°19 :** Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

**Disposition n°20 :** Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.

**Disposition n°21 :** A la condition que chacun des deux semestres a été validé, l'étudiant se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M1.

Passable si :  $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si :  $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si :  $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si :  $16 \leq \text{résultat}$

• **La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master**

**Disposition n°22 :** Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. Ces modalités doivent être identiques pour toutes les spécialités d'une même mention.

**La capitalisation des unités d'enseignement en Master**

**Disposition n°23 :** Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

**Disposition n°24 :** Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

• **Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master**

**Disposition n°25 :** Les EC de langue qui sont prévus dans l'UE transversale sont organisés par niveau, comme pour la licence, sauf si l'équipe de formation met en place un enseignement de langue portant spécifiquement sur des compétences qui sont directement en relation avec la mention du master.

**Disposition n°26 :** L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle.

**Disposition n°27 :** L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1<sup>e</sup> semestre se déroule au terme des enseignements du 1<sup>e</sup> semestre. La première session d'examen portant sur le 2<sup>e</sup> semestre se déroule au terme des enseignements du 2<sup>e</sup> semestre. La seconde session, dite de rattrapage, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire. L'organisation du régime d'examen pour les étudiants EAD est celui exposé plus haut à propos de *La formule d'examen pour l'enseignement à distance*.

- **Règles pour la transition entre LMD1 et LMD2**

**Disposition n°28 :** Tous les étudiants admis en 2008-2009 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- ↳ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

**Disposition n°29 :** Tous les étudiants ajournés en 2008-2009 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2009-2010 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD2 et dans la même année ou étape de ce diplôme. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD2, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

**Disposition n°30 :** En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2009-2010 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD2, s'il a été inscrit en 2008-2009 en année n et admis en N+1 en 2009-2010, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2008-2009 ou antérieurement.

**Disposition n°31 :** Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD1 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD2, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD2.

**Disposition n°32 :** Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

# CHARTRE DES EXAMENS

(votée par le CEVU du 15/05/95 et le CA du 22/05/95 et actualisée par le CEVU du 17/06/2002 et ratifiée par le CA du 24/06/2002)

La charte des examens a pour but d'assurer la régularité dans la forme des examens de l'Université afin de garantir la qualité des diplômes décernés et, à cette fin, elle énonce des principes et énumère des droits et devoirs des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs de l'Université.

***Elle s'applique à toutes les UFR, instituts et services communs pour tous les partiels de la formule d'examen standard et pour tous les examens terminaux des formules d'examen standard, pour l'enseignement à distance et dérogatoire.***

Les mêmes règles s'appliquent en principe aux étudiants présentant un handicap, y compris lorsqu'ils bénéficient d'aménagements en leur faveur (temps majoré, assistance d'un secrétariat ou aide technique, etc.).

## **1/ LES ENSEIGNANTS**

Les enseignants doivent, pour les matières dont ils ont la responsabilité, fournir un sujet, en précisant la durée de l'épreuve, la modalité et, s'il y a lieu, les documents et matériels autorisés pour cette épreuve.

Ils doivent surveiller personnellement et effectivement le déroulement de l'examen, en corriger les copies, reporter les notes sur les documents adéquats et participer aux délibérations de jury rendant ces notes définitives, et, conformément aux dispositions réglementaires, ils doivent recevoir les étudiants qui en font la demande après la délibération.

## **2/ LES ETUDIANTS**

L'étudiant doit respecter les règles usuelles des examens ainsi que celles qui sont propres à l'épreuve qui leur est proposée. Il est notamment rappelé :

- 1) L'étudiant doit composer personnellement et seul, sous réserve des dispositions applicables aux étudiants handicapés. Il ne doit pas communiquer avec les étudiants qui composent dans la même salle.
- 2) Les étudiants présentant un handicap (provisoire ou permanent) doivent obligatoirement avoir consulté le service de Médecine Préventive (SMPU) avant la période de préparation des sessions d'examens. Le SMPU détermine les mesures d'aménagements spécifiques (temps majoré, assistance technique, secrétariat...) individuelles et les communique aux UFR.  
Dans les cas exceptionnels où certaines règles communes s'avèreraient inapplicables aux étudiants handicapés bénéficiant de mesures d'aménagements, les problèmes particuliers devront être examinés et réglés, dans la période de préparation de chaque session, par une commission réunissant, sous la présidence du Vice-Président du CEVU, les responsables du SMPU, du Service Handicaps et Accessibilités, les responsables administratifs et les responsables pédagogiques (le directeur de l'UFR ou un enseignant appartenant à l'équipe de direction de l'UFR) de chaque UFR. En cas d'urgence, les décisions devront être prises par le Directeur de l'UFR ou son représentant. Les litiges sont tranchés par le Président de l'Université.
- 3) L'étudiant ne doit pas conserver par-devers lui de documents relatifs à l'épreuve en cours sauf indications contraires portées sur le sujet. Quand des documents, nécessaires à l'épreuve, sont apportés par l'étudiant, ils sont à son usage et ne doivent pas être communiqués à d'autres. Il ne doit disposer d'aucun matériel de télécommunication.
- 4) L'étudiant compose sur une copie anonymable, des intercalaires et des brouillons fournis par l'Université. Il doit remettre une copie et une seule, même blanche. Les copies et intercalaires, avant, durant et après l'examen sont et restent la propriété de l'Université.
- 5) Aucun étudiant ne peut abandonner l'épreuve durant le premier tiers de sa durée, ni avant la formalité d'émargement. Celui qui quitte la salle d'examen sans remettre de copie sera considéré comme défaillant.
- 6) L'étudiant qui arriverait après la distribution des sujets, est autorisé à composer pendant le temps restant. Il est entendu que cette possibilité n'est accordée que si son retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et si aucun sujet n'a été sorti de la salle.
- 7) Les étudiants ont droit à passer leurs épreuves dans les meilleures conditions. En particulier, ils ne doivent pas être au coude à coude et la circulation du personnel chargé de la surveillance ou de l'émargement, doit être rendue possible en laissant vide une travée sur deux. L'interdiction de fumer prescrite par la loi doit être absolue. Les étudiants ne doivent pas être gênés par des conversations inopportunes.
- 8) La sortie durant l'épreuve est exceptionnelle, ne peut intervenir avant le premier tiers de sa durée et ne peut être autorisée qu'à un étudiant à la fois dans le cas où la disposition des lieux ne permet pas d'avoir des toilettes attenantes à la salle d'examen. L'étudiant ne devra emporter ni sujet, ni copie, ni communiquer, ni consulter de document ayant trait à l'épreuve. Tout manquement, toute absence indûment prolongée, seront impérativement consignés au procès verbal de l'épreuve.
- 9) L'étudiant a le droit de voir une fois sa copie d'examen, en présence d'un membre du personnel enseignant ou du personnel administratif, ce droit peut s'exercer pendant une année après la délibération de jury ayant rendu la note définitive. Durant cette consultation, l'Administration ne se dessaisit pas de la copie. L'étudiant peut demander, à ses frais, une reproduction de sa copie d'examen.

### **3/ LE PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Le personnel administratif concourt au bon déroulement des épreuves d'examens qui ont lieu dans l'Université, notamment :

- en fournissant la liste d'émargement des étudiants de l'épreuve,
- en préparant les salles et disposant les copies selon le plan prévu,
- en prenant les dispositions adaptées aux étudiants handicapés,
- en s'assurant, le cas échéant, assisté du responsable de la salle, de l'identité de l'étudiant, et en le faisant émarger,
- en assistant au décompte des copies en fin d'épreuve,
- en conservant les notes et les copies des examens terminaux après délibérations.

**En aucun cas, le personnel administratif ne peut se substituer aux enseignants pour les tâches qui leur incombent.**

### **4/ LES ÉPREUVES**

*Les partiels et les examens terminaux* (Les épreuves d'examen) se déroulent dans les locaux désignés par le Président de l'Université ou son représentant ; elles sont organisées de telle manière que nul ne puisse mettre en doute la validité des notes et diplômes qu'elles contribuent à décerner. Les dispositions suivantes précisent leur organisation :

1) Tous les étudiants inscrits à un même élément constitutif et à une même formule d'examen (formule d'examen standard, formule d'examen pour l'enseignement à distance ou formule d'examen dérogatoire) subissent des épreuves de même type et de même nature.

2) Les épreuves sont organisées de manière à minimiser les chevauchements. Les UFR prennent les dispositions quand les chevauchements sont inévitables.

3) Seuls sont admis à pénétrer dans la salle et à composer les étudiants inscrits à l'épreuve dans le mode de contrôle correspondant. Si un étudiant affirme devoir composer et ne figure pas sur la liste d'émargement, il compose sous réserve de vérification, son nom est ajouté à la liste d'émargement. Au cas où l'étudiant aurait composé à tort, la note de cette nouvelle composition ne peut en aucun cas modifier une note précédente éventuelle.

4) L'ouverture des sujets est effectuée par les enseignants responsables avant la distribution des sujets.

5) Les épreuves sont surveillées par au moins deux enseignants, dont l'un de la matière enseignée. En cas de pluralité de salles, l'enseignant responsable de la matière assurera la coordination entre les salles.

6) L'identité des étudiants qui composent est vérifiée par la présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce avec photographie justifiant son identité ; ils signent la feuille d'émargement qui est conservée par l'Administration avec les copies dont elle suit le sort.

7) A l'issue de l'épreuve, toutes les copies remises doivent être anonymes. L'anonymat ne peut être levé qu'au moment de la collecte des notes.

8) Pour chaque épreuve, il est dressé un procès-verbal d'examen comportant la date et la nature de l'épreuve, le nom et l'émargement des surveillants, le nombre de signatures et celui des copies relevées, ainsi que les incidents de toute nature, y compris les fraudes et tentatives de fraudes, qui ont marqué l'épreuve et pourraient entacher sa validité partielle ou totale.

### **5/ LES JURYS**

Les jurys sont désignés par le Président de l'Université. Ils sont constitués des enseignants ayant contribué à la formation, et d'eux seuls. Le secrétaire des étudiants handicapés est présent à titre consultatif. Les jurys délibèrent souverainement sur les résultats qui leur sont communiqués en vue de décerner les diplômes ; ils arrêtent la liste des étudiants reçus et décernent les mentions. Lorsque des notes sont modifiées par le jury pour admettre un candidat, la mention passable (délibération spéciale) figure sur le procès-verbal collectif de délibération.

1) Rendues définitives par la délibération, les notes ne peuvent être modifiées que par le jury, et seulement en cas d'erreur matérielle. En cas d'impossibilité de réunir le jury, le Président du jury et le directeur de l'UFR procèdent à la rectification et en informent le Président de l'Université.

2) Les jurys sont informés des fraudes, tentatives de fraude et présomptions de fraude qui ont été notées durant l'épreuve. Ils transmettent les faits à la section disciplinaire de l'Université.

### **6/ LES FRAUDES**

Les fraudes aux examens sont des délits de nature disciplinaire régies par la loi du 23 décembre 1901. Les fraudes de quelque nature qu'elles soient doivent être mentionnées sur le procès-verbal si elles sont décelées au cours de l'épreuve. En cas de flagrant délit, le responsable saisit les pièces en cause pour les joindre au rapport qu'il établira. En cas de substitution de personnes, troubles persistants, insultes ou menaces envers les enseignants ou le personnel, etc. le responsable de la salle, agissant par délégation du Président, peut procéder à l'expulsion immédiate du ou des fautifs. Dans des cas plus graves, l'épreuve peut être annulée et reportée.

L'établissement du procès verbal sur les faits constatés n'interrompt pas le déroulement des épreuves.

Le responsable note les faits et rédige un rapport circonstancié. Les témoins éventuels contresignent le rapport qui est présenté au Président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.

Si la fraude est décelée lors de la correction des épreuves, un rapport est établi dans les mêmes conditions.

- **Les fraudes portant sur des objets autres que les examens : production de certificats frauduleux ou falsifiés ; falsification de documents, certificats et diplômes de l'Université sont transmis à la justice civile avec une plainte pour faux en écritures publiques, indépendamment de l'action devant la section disciplinaire de l'Université.**

# LEXIQUE

## Structures:

**U.F.R.:** Unité de Formation et de Recherche

**S.S.A. :** Sciences Sociales et Administration ; UFR regroupant six départements : Administration Economique & Sociale (A.E.S.), Ethnologie, Géographie-Aménagement, Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Sociologie.

## Etudes et diplômes:

Le système des diplômes est structuré en trois niveaux. A chacun de ces niveaux, correspond un grade universitaire obtenu par l'accumulation de crédits :

1<sup>er</sup> niveau: grade de Licence (BAC + 3)

2<sup>ème</sup> niveau: grade de Master (BAC + 5)

3<sup>ème</sup> niveau: grade de Doctorat (BAC + 8)

## Enseignements:

**CM:** Cours Magistraux

**TD:** Travaux Dirigés

**UE:** Unité d'Enseignement; regroupement d'un ensemble d'enseignements

**EC:** Eléments Constitutif, terme désignant chacun des enseignements dispensés durant un semestre dans le cadre d'une UE.

## Contrôle des connaissances:

**Examen standard:** Régime normal d'évaluation (Contrôle Continu)

**Examen dérogatoire:** Autre régime d'évaluation en fin de semestre, réservé aux étudiants qui en font une demande justifiée.

**Travaux ponctuels:** épreuve écrite faite en temps limité

**Examen:** épreuve écrite en temps limité réservée aux étudiants inscrits en système dérogatoire de contrôle.

**Compensation:** moyenne entre des EC d'une même UE et moyenne entre les UE

**Coefficient:** facteur qui permet de moduler la valeur d'un EC ou d'une UE dans les calculs de compensation.

**Equivalence:** dispense accordée par la commission d'équivalence des disciplines au vu d'acquis antérieurs.

**Validation des acquis:** reconnaissance officielle des EC, des UE et des diplômes obtenus. Cette validation est régie par voie réglementaire.

**Conversion:** équivalence accordée par la validation d'UE ou d'EC obtenus dans un régime d'études antérieur.

**Sessions d'examens :** sessions d'examens terminaux et de partiels organisées à la fin des deux semestres. La session d'examens de septembre est ouverte aux étudiants des deux régimes d'évaluation et comprend des épreuves pour les EC du premier et du second semestres.

**ECTS (European Credit Transfert System):** Crédits associés à un enseignement et constitue une unité de compte commune.